

Michel De Ro

DESCENDRE DE CHARLEMAGNE par les Lignages de Bruxelles Les preuves par les Pipenpoy

Charlemagne et les Lignages de Bruxelles

Charlemagne est un personnage mythique de notre histoire. De tous temps, on a cherché à prouver qu'on en descendait. Certaines familles pour prouver leur importance et leur légitimité ; ainsi déjà, vers 959, Wittwer un moine de l'abbaye de Saint-Bertin écrit une première généalogie (Witgerus) ¹ des comtes de Flandre ; il valorise l'union de Baudouin 1^{er} avec Judith, arrière-petite-fille de Charlemagne.

Théoriquement, tout le monde pourrait descendre de Charlemagne. Il y a au moins 35 générations entre actuellement et l'époque de Charlemagne. Cela signifie, qu'au temps de Charlemagne, nous aurions 34 milliards d'ancêtres². Mais à cette époque, la population européenne (Russel, 2021) est évaluée à mille fois moins. Les personnes de notre époque auraient ainsi tous quasiment 100% de chances de descendre de Charlemagne. En fait, il n'en est rien. Nos ancêtres ont presque toujours pratiqué l'endogamie : se marier avec les gens de la même classe sociale : la haute noblesse avec la haute noblesse, la noblesse locale avec la noblesse locale, etc. La chance pour que le fils d'un ouvrier descende de Charlemagne est infiniment plus faible que celle d'un fils de notable.

Beaucoup de membres de l'Association royale des Descendants des Lignages de Bruxelles descendent des Pipenpoy, famille de notables de Bruxelles qui en furent échevins dès le XIII^e siècle. Plusieurs auteurs ont publié les liens filiatifs de cette famille avec Charlemagne. Parmi ceux-ci : le E. Spelkens (Spelkens E., 1962, p. 58) (Spelkens, 1969), , B. Walckiers (Walckiers, 1993, p. 226) , H. Douchamps (Douxchamps, 1992, p. 326), F. Verdoodt (Verdoodt, 1988, p. 18) .

Les preuves. Les Sources.

Une généalogie n'a de valeur que si toutes les filiations sont prouvées.

Beaucoup de généalogies sont publiées sans preuves valables. Sur ma généalogie, publiée sur internet (De Ro, 2021), Willem Pipenpoy aurait 48 liens de parentés avec Charlemagne. Qu'en est-il réellement ? La majorité de ma généalogie provient de sources secondaires. J'ai donc dû la revoir en cherchant

¹ Cette généalogie va de Baudouin I^{er} (839-879) à Baudouin III (±938-962).

² A chaque génération, le nombre d'ancêtres théorique double : mes deux parents en ont chacun deux, etc.. . A la 35^{ème} génération, nous avons $2^{35} = 34,36$ milliards d'ascendants.

les preuves.

Hélas, beaucoup d'auteurs publient des informations fausses. C'est parfois sciemment, pour embellir l'histoire d'une famille, mais aussi par erreur. Ainsi, Christophe Butkens (1590-1650) publia en 1637 (Butkens, 1637) une généalogie des familles nobles brabançonnaises qui, aujourd'hui, n'est plus considérée comme fiable.

Avec d'autres historiens, il présente le premier comte Hainaut, Renier au Long Col, comme fils de Giselbert de Maasgau et d'Ermengarde arrière-petite fille de Charlemagne. Il n'y a pas de preuves (Settipani, 1993, p. 264) étayant cette affirmation. Pourtant, ce lien des ducs de Brabant avec Charlemagne est souvent cité.

Beaucoup de généalogistes³ modernes, considérés comme très sérieux, se sont aussi trompés. Enfin, certains livres ne sont que des compilations de documents de seconde source, avec peu de vérification. Je crois qu'il faut les éviter.

Un site néerlandais (Kareldegrote, 2021) dédié à Charlemagne, publie des généalogies de sa descendance. Il exige la production de sources primaires⁴. Il commente chaque fois, très souvent négativement : « *cette série se base sur une personne qui n'existe pas, ou ne descend pas de Charlemagne* », « *preuves insuffisantes* » ; 69 générations sur 222 sont acceptées.

Pour étayer cette généalogie, j'insère les preuves. Depuis que l'état-civil existe, la source des preuves est évidente : les actes de mariage indiquent le nom des parents des mariés. Sous l'ancien régime, c'est plus compliqué : les actes de mariage n'indiquent généralement pas le nom des parents. Il faut trouver d'autres sources qui sont des actes notariés, des transactions enregistrées dans les registres. Enfin quand on remonte aux Moyen Âge cela devient finalement plus simple. La généalogie des personnages dont l'Histoire s'est souvenue, c.-à-d. la noblesse, a de nombreuses sources. Pour la période qui m'intéresse particulièrement, ces sources sont principalement écrites par des gens d'église ; évêques, moines. Ces documents n'ont pas toujours l'objectivité que les

³ Ainsi, j'ai trouvé des erreurs dans ma généalogie chez Paul Lindemans, René Goffin, Emile Spelkens, Maurice Braun de ter Meeren, Baudoin Paternostre de la Mairie. La généalogie n'est pas une science exacte.

⁴ Il précise : (je résume et traduis)

« En généalogie on distingue les **sources primaires** (chartes, actes et autres) et la littérature c.àd. traitement et interprétation des sources.

Une source primaire n'est donc pas :

- Un site internet
- Le nom d'une personne qui vous a communiqué une information
- Un livre généalogique
- Une autre généalogie.

La référence devra toujours être mentionnée avec sa localisation précise.

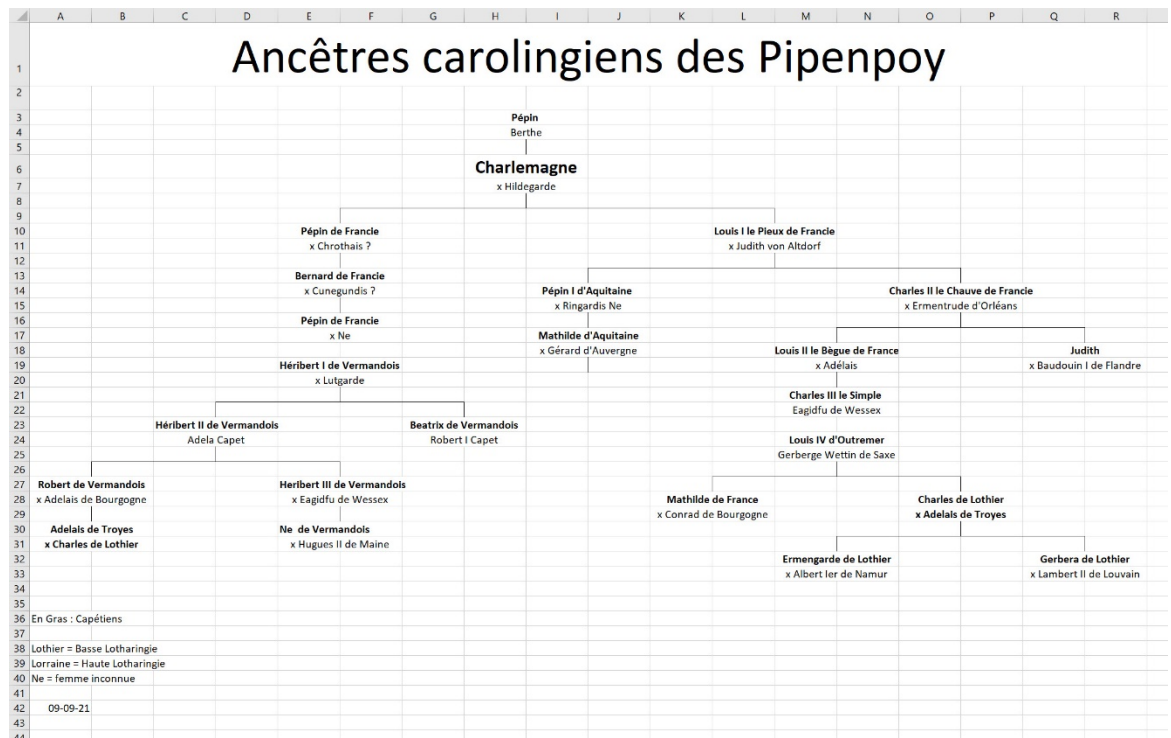
historiens modernes exigent. Souvent, ils sont des apologies ou des dénigrement⁵, des histoires romancées⁶ et des hagiographies⁷. On y trouve aussi des généalogies fantaisistes (Dumézil, 2019, pp. 197-199) faisant descendre Clovis des Troyens, et d'un certain Mérovée, né de l'union contre nature entre une reine franque et un monstre marin. Seuls des historiens chevronnés sont capables d'analyser ces chroniques antiques et d'en tirer des « vérités vraisemblables ». Aussi, ai-je principalement suivi deux historiens qui ont fait une analyse critique et exhaustive de ces sources : Christian Settipani dans « Les ancêtres de Charlemagne » (Settipani, 2015) et « La préhistoire des Capétiens » (Settipani, 1993) et Charles Crawley dans « Medieval Lands » (Crawley, 2021). Pour la période moderne, j'ai principalement suivi J. Michel van der Elst (Van der Elst, 2021) qui a, entre autres, écrit "Afstammelingen van Wouter Pipenpoy".

Je mets en annexe, la liste des documents consultés, auxquels je me réfère.

⁵ Ainsi Eginhard, secrétaire de Charlemagne, publie vers 830 une Vie de Charlemagne (Eginhard, 817-830). Pour y justifier le coup d'état de Pépin le Bref, qui avait déposé le dernier roi mérovingien, il les dénigre. Il propagea le mythe des rois fainéants, fantoches se déplaçant sur un chariot attelée de bœufs. « *Les ressources et la puissance du royaume étaient en effet entre les mains des préfets du palais que l'on appelait maires du palais, dont relevait le pouvoir suprême. Et il ne restait rien au roi, si ce n'est se contenter du seul nom de roi, siéger sur un trône, les cheveux flottants et la barbe longue, faisant mine de gouverner, écouter les ambassadeurs venus de tous les pays et, à leur départ, leur donner, comme de son propre chef, les réponses qu'on lui avait fait apprendre et même imposées.* Voilà un beau portrait des monarchies constitutionnelles actuelles. Il ajoute : « *Où qu'il dût se rendre, il allait en chariot que tirait un attelage de bœufs menés à la manière des paysans par un bouvier.* ».

⁶ Bruno Dumézil (Dumézil, 2019), dans « Le baptême de Clovis » indique que le seul document historique sur ce baptême est une lettre écrite vers 500 par l'évêque Avit de Vienne, où il s'excuse de ne pas avoir assisté au baptême de Clovis auquel il avait été convié. La seule indication est que ce baptême avait eu lieu lors de la veillée de Noël, en présence de nombreux évêques. C'est tout. Vers 572, Grégoire de Tours publie une Histoire des Francs. Là le récit prend forme : Il est baptisé par l'évêque de Reims Remy, avec 3000 hommes de son armée et ses deux sœurs. C'est à cette occasion qu'aurait été prononcée la fameuse phrase « Courbe la tête fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. ». Un des successeurs de Grégoire de Tours, Frédégaire, précise que le baptême aurait eu lieu à Reims, lors des solennités de Pâques. En 727, un autre auteur paraphrasant Grégoire de Tours indique tout le peuple franc aurait été baptisé à cette occasion.

⁷ Vies de Saints. Ces récits sont souvent parsemés de merveilleux, de miracles. Ainsi, lors du décès de sainte Gertrude de Nivelles en 659, une odeur suave se répand dans sa chambre. (Krusch, 1888, p. 464). Certaines vies sont le décalque l'une de l'autre, ainsi la vie de Sainte Adèle, d'Orp en Brabant, écrite vers 1470, est très similaire avec la vie, de Sainte Odile d'Hohenbourg en Alsace écrite vers 950 (Kempeneer, 1958, p. 38). Généralement, ils ont très peu de valeur historique.



Le tableau ci annexé montre le résultat de mes recherches : il indique les Capétiens pour lesquels j'ai trouvé une preuve d'ascendance aux Pipenpoy.

On y voit deux branches principales, l'une descendant de Pépin d'Italie et l'autre de Louis le Pieux.

En 781, Charlemagne avait fait baptiser par le pape Hadrien Ier, son fils Carloman âgé de quatre ans, changea son nom en celui de Pépin. Deux jours plus tard, ses deux fils *Pépin* et *Louis*, âgé de trois ans furent sacrés rois par ce pape.

En 806, Charlemagne partage son empire entre ses trois fils Charles, Pépin et Louis. À Charles la Francie, à Pépin l'Italie, et à Louis l'Aquitaine. Charles décède en 811, sans héritier ; Pépin d'Italie en 810 ; et enfin unique fils, survivant en 814, Louis dit le Pieux ou le Débonnaire, qui héritera de la totalité de l'Empire.

Pépin d'Italie avait un fils bâtard Bernard. En 812, Charlemagne l'avait choisi comme « roi des Lombards. ». A l'avènement de Louis le Pieux en 814, il lui prêta serment de fidélité. Mais en 817, par le décret *Ordinatio Imperii*, Louis le

Figure 1

Pieux règle sa succession. Bernard d'Italie y est oublié. Il prend les armes contre son oncle. Battu, traduit en justice, il fut condamné à être aveuglé. Suite à ce supplice, il meurt en 818. Son fils Pépin se réfugie près de Paris. Son petit-fils Heribert devient comte de Vermandois en 966. Willem Pipenpoy descend des Vermandois carolingiens par les comtes de Blois, de Flandre, de Louvain, de Namur, de Namur, les rois Capétiens, etc.

Willem Pipenpoy descend de Louis le Pieux par deux branches principales : celle de Pépin Ier d'Aquitaine et celle de Charles le Chauve.

De sa première femme, Ermengarde de Hesbaye, Louis le Pieux avait eu trois fils : Lothaire, Louis et Pépin qu'il avait désigné comme héritiers en 817. Pépin avait reçu l'Aquitaine. Tout se gâta quand Louis se remaria en 819 avec Judith dont il eut un fils en 823 : le futur Charles Chauve. En voulant donner un territoire à ce fils, au détriment de ses autres fils, Louis entraîna l'empire dans une suite de guerres civiles qui aboutirent en 843 au partage de l'empire entre Lothaire, Louis et Charles le Chauve et la mise hors course des successeurs de Pépin d'Aquitaine, décédé en 838.

La filiation de Willem Pipenpoy principale de Louis le Pieux passe par Charles le Chauve dont descendent les comtes de Flandre et par son arrière-petit-fils Charles de Basse-Lotharingie dont descendent les comtes de Namur et de Louvain. Je reviendrai plus tard sur les comtes de Flandre, mais je pense utile de dire un mot sur Charles de Basse-Lotharingie.

Charles de Basse-Lotharingie fut un personnage important de l'histoire de Belgique, beau-père de Albert Ier de Namur et de Lambert I de Louvain. Son château aurait été bâti sur une île de la Seine, cœur et origine de Bruxelles. Fils de Louis IV d'Outremer, un des derniers rois carolingiens de France, de 936 à 954, il aurait dû lui succéder conjointement avec son frère Lothaire (roi de 954 à 986). Il n'en fut rien ; dépit, il s'exila auprès du roi de Germanie, Otto III, qui lui donna en 978 le duché de Basse-Lotharingie (le Lothier). Ce serait en 979 qu'il s'établit à Bruxelles. Ses efforts pour conquérir le trône de France, à la mort de son frère en 986, puis celle de son neveu Louis V en 987, furent vains. Hugues Capet devint roi en 987, fondant la dynastie des Capétiens, dont les différentes branches, Valois, Orléans, Bourbons, règneront sur la France jusqu'en 1848.

Traditionnellement, on considère qu'il n'eut qu'une épouse : Adélais de Troyes fille de Robert de Vermandois, descendant direct de Charlemagne par Pépin d'Italie. De ce mariage sont nés, entre autres, Otto qui lui succède comme duc du Lothier, Ermengarde qui épousera Albert I de Namur, et Gerbera qui épousera Lambert I de Louvain, dont descend en ligne directe Henri Ier de Brabant.

Georges Despy a réfuté avec force cette légende. (Despy, 1997)

Le récit. Le contexte moyenâgeux.

Une généalogie ne peut être une liste de filiations. Il est essentiel de narrer l'histoire de nos ancêtres, ce qui implique que nous les plaçons dans leur contexte historique. De Charlemagne aux Pipenpoy, il est celui de l'aristocratie moyenâgeuse. C'était un monde dont les repères étaient très différents des nôtres.

Commençons par le **mariage**.

La vie en couple peut avoir trois fonctions :

- La première est d'assurer la **perpétuation** de notre espèce. C'est la plus évidente car commune à tous les organismes vivants, du végétal à l'animal.
- La seconde est liée à l'**affection** entre deux personnes choisissant une vie commune.
- Enfin, le maintien de la **cellule sociale**.

Dans le monde franc (Bologne, 1995, pp. 33-35), qui est germanique, deux types de mariage sont acceptés.

- L'un est dit « d'affection », sorte de concubinage honorable. On parlerait aujourd'hui d'union libre. C'est un engagement entre deux personnes qui est considéré comme privé. Les enfants qui en naissent n'ont généralement pas droit à la succession de leurs parents. Cette union n'est pas indissoluble car liée à des engagements privés. Ce mode est celui des envahisseurs vikings, qu'on appelait aussi danois. D'où on l'appelle aussi « mariage à la danoise ».
- L'autre est officiel ; il assure la continuité sociale des familles. C'est presque toujours un mariage arrangé. Dans l'aristocratie, il est utilisé pour sceller une alliance. Ici l'engagement entre époux se fait devant témoins, lors d'une cérémonie civile. Petit à petit, l'Église transforma cette cérémonie civile en cérémonie religieuse.

Nous verrons que dans le monde viking, dont les Pipenpoy descendent aussi, seul le mariage d'affection est de mise ; on l'appelle le mariage « à la danoise ».

L'église a considéré que la perpétuation de l'espèce relevait du sacré, ce qui lui a permis d'interférer. Pourtant, au départ, elle considérait le mariage comme un pis-aller, l'idéal étant la virginité et le célibat. Saint Paul avait écrit⁸ : « *Je dis aux célibataires et aux veuves qu'il est bon pour eux de rester comme moi, mais s'ils ne se maîtrisent pas, qu'ils se marient, il est meilleur en effet de se marier que de se consumer.* » Dans la même épître, il insiste sur la monogamie et l'indissolubilité du mariage. Elle ne voit pas d'un bon œil le concubinage car dissoluble.

Plus tard, vers le VIII^{ème} siècle, l'église introduit des restrictions supplémentaires au mariage relatives à l'inceste. Était considéré comme

⁸ Première épître aux Corinthiens, 7, 8-9.

incestueux, donc interdit, un mariage entre consanguins jusqu'au 7^{ème} degré⁹. La consanguinité était étendue à la parenté adoptive, à la parenté spirituelle (parrain, marraine, filleul) et à l'affinité (entre un époux et les parents de son conjoint). Cette interdiction pouvait rendre invalides presque tous les mariages, ce qui facilitait les ruptures légitimes. Ce n'est qu'au concile de Latran de 1215, que l'on réduisit l'interdiction au 4^{ème} degré, cad celui de arrière-grand parents.

Ce n'est qu'au VIII^{ème} siècle que l'on introduisit la bénédiction nuptiale, d'abord dans la chambre nuptiale puis à l'église. Elle n'était pas obligatoire. Les règles actuelles de mariage à l'église devant témoins, avec publication des bans ne datent que du concile de Trente (Chanut, 1696, pp. 306-317) en 1563.

Ensuite les **successions**.

La gestion des successions privées est une des raisons principales des mariages officiels. Ces successions ont été, et restent, la cause de nombreux conflits au sein des familles.

Les successions (Dhondt, 1939) au trône sont réglées par deux principes opposés : l'élection et l'hérédité. En principe le roi est élu par son peuple ou ses représentants, cad les « grands » du royaume. Au moyen-âge les rois ont soin de présenter de leur vivant, leur ou leurs héritiers. Cette élection ne devient plus qu'une formalité. Ils sont même couronnés ou sacrés du vivant de leur père. Pourtant, en temps de crise, les électeurs remplissent leur rôle. Ainsi, en 887 (Mazel, 2014, pp. 19-21), l'empereur Charles le Gros est déposé, pour faiblesse physique et mentale, par les Francs orientaux (les Allemands). Il est remplacé en Francie orientale par l'héritier légitime Arnoul de Carinthie. Les Francs occidentaux (les Français) ne les suivent pas et élisent pour la première fois un non-carolingien : le comte de Paris Eudes premier roi de la dynastie capétienne.

Pourtant tout ne se passe toujours comme prévu. Nous verrons que certains héritiers contestent la décision de leur père. Pire, si un roi meurt sans héritier, différentes héritiers potentiels se font la guerre. Ce n'est qu'à partir du moment que des règles de succession légales et incontestables furent établies que ces conflits de succession purent être évités. Ce fut le cas depuis le décès (Dhondt, 1939, p. 938) de Louis IV d'Outremer en 954, quand un seul de ces fils hérita du trône de France. À cette époque, la royauté carolingienne était sous la tutelle de Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Mais si le roi décède sans héritier légitime, les guerres de succession se déclenchent.

Ces conflits de succession avaient affaibli le pouvoir des monarques. Cet affaiblissement sera aggravé par les invasions des Vikings que l'Europe de l'Ouest subira à partir du IX^{ème} siècle

Les invasions

⁹ On compte les degrés par le nombre de générations vous séparant de votre parent : ainsi votre père est parent au premier degré, votre grand-père est parent au deuxième degré, votre arrière-grand-père au troisième, etc...

Dès le II^{ème} siècle, l'empire romain eut à subir des migrations de peuplades germaniques, slaves, hongroises. Ces migrations étaient souvent accompagnées de violences. Elles entraînèrent la destruction de l'Empire romain d'Occident. Au VIII^{ème} siècle, de nouveaux royaumes remplaçaient complètement l'antique empire : les Angles et les Saxons dans l'ancienne Bretagne, les Francs en Gaule, la Lombardie et l'Église en Italie, les Royaumes musulmans en Espagne et Afrique du Nord.

Au début du IX^{ème} siècle, l'empire carolingien avait créé un nouvel ordre sur la Gaule, l'ouest de la Germanie et le nord de l'Italie.

Mais dès la fin du VIII^{ème} les invasions des Vikings déstabilisèrent l'empire carolingien. Les Vikings, appelés aussi Normands (hommes du Nord) est un peuple scandinave marin. Leurs bateaux, improprement appelés « drakkar », leur permettaient à la fois de traverser les océans et de remonter fleuves et rivières.

On les voit partout : en Europe, en Afrique, en Asie, et peut-être même en Amérique. La carte ci-dessous montre leur expansion des VIII^{ème} au X^{ème} siècles.



Figure 2 Expansion des Vikings (Atlas historique Larousse 1978)

Sous l'appellation « Varègues » ou « Rus », on les voit traverser la Russie comme marchands, puis comme guerriers. Ils dirigent, en s'assimilant aux Slaves, un nouvel état qui portera leur nom : la Russie. Descendant le Dniepr et traversant la mer Noire, ils se retrouvent à Constantinople où ils forment la garde varègue, garde personnelle de l'empereur byzantin. Sur les rives de la mer caspienne, ils n'oublient pas le commerce d'esclaves.

Sur l'Atlantique, on les voit coloniser les îles Shetland, Féroé, Islande et Groenland. Ils auraient même atteint l'Amérique du Nord, ce que les sagas racontent et l'archéologie confirme.

En Europe occidentale, ils exercent une influence majeure sur l'histoire. Au départ, ce sont des pillards, sévissant près de côtes, pillant principalement les abbayes. Ils rencontrent peu de résistance, leur rapidité d'exécution les mettant hors de portée des armées classiques sous l'autorité centralisée des rois. Les autorités locales incitèrent les villes à se fortifier pour leur résister. Il en résultat un affaiblissement de l'autorité royale face aux autorités locales. De leur côté, les Vikings se réorganisent. Ce ne sont plus des petits groupes rapides, mais des véritables flottes qui attaquent les villes. En 845, deux ans après le partage de Verdun qui lui attribue la Francie occidentale (la future France), Charles Chauve doit affronter une flotte de 120 navires vikings faisant irruption à Paris. Ne pouvant résister, il achète leur départ moyennant une rançon de 7000 livres d'argent. Cette rançon exceptionnelle encouragea les Vikings à revenir régulièrement. En 887, le comte de Paris Eudes résiste à une nouvelle attaque. Un chroniqueur (Abbon, 1834), qui en était témoin, parle d'une flotte viking de sept cents grands navires et de 40000 hommes. Le dernier empereur carolingien, Charles le Gros n'arrive pas à dégager la ville. Les Viking partent en emportant une rançon de 700 livres d'argent.

Les invasions vikings en Francie occidentale se terminèrent en 911 : Charles le Simple, roi de Francie céda, en plein propriété à Rollon¹⁰, chef viking, la Normandie. Ce don fut fait en échange d'une alliance militaire : Rollon devait empêcher les invasions vikings passant par la Seine. Rollon et son groupe s'intégrèrent rapidement à la civilisation chrétienne de l'empire carolingien et ses successeurs. Le duché de Normandie devint l'une des principautés les plus prospères et dynamiques de la France.

En Angleterre, après les premiers raids de pillage, les Vikings s'étaient établis dès le IXème siècle sur une grande partie du territoire. Ils y sont en concurrence avec les Anglo-saxons qui avaient envahi la Bretagne romaine au Vème siècle. Après une succession de batailles indécises entre le roi anglo-saxon Alfred et le chef viking Guthrum, un domaine fut concédé vers 880 aux Viking, appelé le Danelaw. Les guerres entre Anglo-saxons et Vikings continuèrent jusqu'à l'expulsion totale de ces derniers en 927.

¹⁰ (Bouet, 2020)

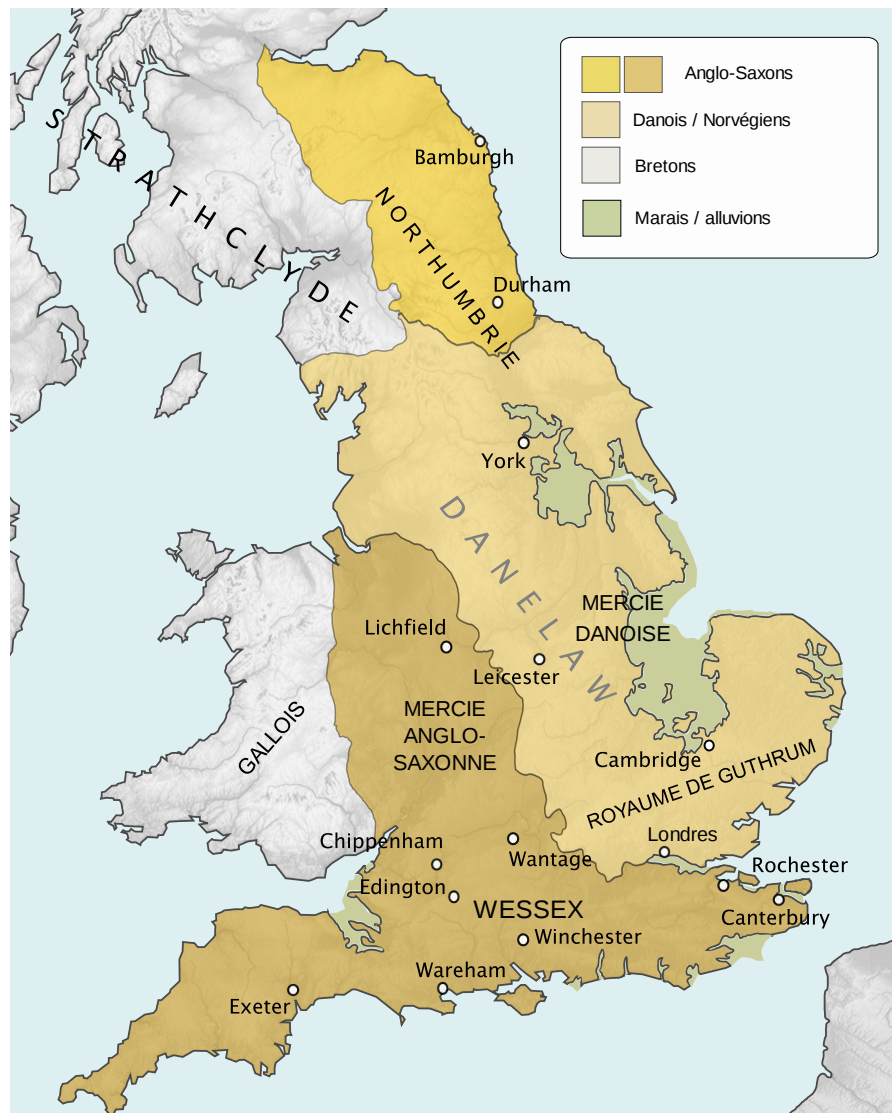


Figure 3 L'Angleterre vers 880.

La féodalité

Tous les pouvoirs s'entourent d'un groupe d'hommes de confiance. C'est dans ce groupe que les rois carolingiens (Mazel, 2014, p. 18) choisissaient les comtes et la plupart des évêques et des abbés. (Mertens, 1979)

L'affaiblissement du pouvoir royal par les guerres de succession des Carolingiens et les invasions Viking entraîna la montée des grands vassaux. Déjà en 877, Charles le Chauve avait accepté que la charge de comte devint héréditaire et autonome. Les comtes deviennent des seigneurs qui administrent pour leur compte et non plus pour l'État. En novembre 887, les nobles francs

orientaux n'obéissent plus à Charles III le Gros et le détrônent. Charles le Gros était le dernier carolingien à régner sur l'entièreté de l'empire de Charlemagne. Les Francs orientaux le remplacent par son neveu Arnulf de Carinthie. Après sa mort le 13 janvier 888. Les grands de Francie occidentale choisissent comme roi Eudes comte de Paris, qui était le défenseur de Paris lors du siège par les Vikings en 886.

Un **monde brutal**. Quand on lit les chroniques du Moyen Âge, ce ne sont que guerres, trahisons, meurtres, massacres, pillages. Hélas, l'histoire contemporaine montre que notre époque ne vaut pas mieux. Une seule chose a changé : les grands de l'époque, comme chefs de guerre, participaient, pour la plupart, aux combats à la tête de leur armée et y risquaient réellement leur vie

Je divise cette généalogie en 4 périodes :

- I Charlemagne, ses ancêtres et ses descendants directs.
- II Des comtes de Flandre à Henri I de Brabant
- III De Henri I de Brabant à Willem Pipenpoy.

Période Ia Les ancêtres de Charlemagne

Je me base sur Christian Settipani (Settipani, Les ancêtres de Charlemagne, 2015) qui a étudié les ascendants de Charlemagne. Il les classe en *certain*, *quasi-certain*, *probables* et *hypothétiques*.

LES ANCÊTRES CERTAINS ET QUASI-CERTAINS DE CHARLEMAGNE

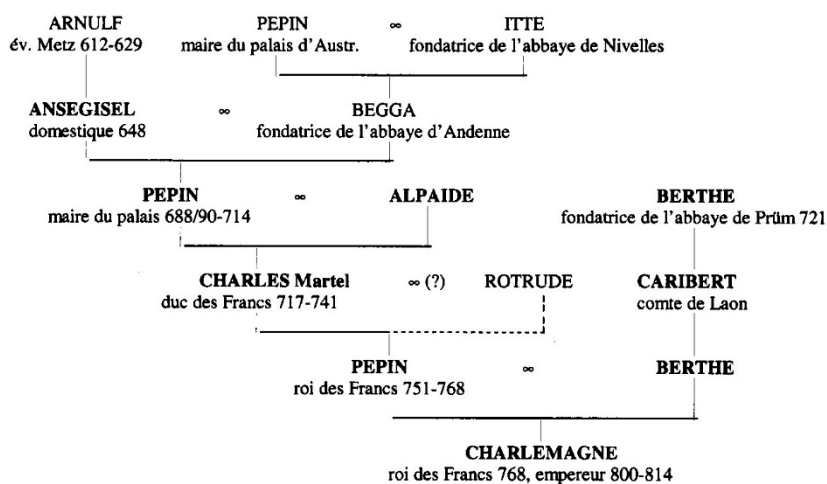


Figure 4 Ancêtres de Charlemagne

Cette généalogie nous enseigne que Charlemagne aurait quatre saints comme ancêtre : Arnulf (Krusch, 1888, pp. 426-446), Pépin de Landen ?¹¹, Itte ? et Begga (Leclère, 2018).

Au départ, il y a les royaumes des Francs. Leurs rois, les Mérovingiens descendent de Clovis, décédé vers 511. Suite aux partages des successions, le royaume de Clovis fut scindé entre deux royaumes : la Neustrie, au nord-ouest de l'ancienne Gaule et l'Austrasie au nord-est, et la Bourgogne (Burgondie) qui

¹¹ Les châsses de Saint Pépin de Sainte Itte sont portées en procession lors de chaque « Tour Sainte Gertrude » à Nivelles. Cela prouve-t'il qu'ils sont saints ?

est tantôt dans l'escarcelle des rois de Neustrie, tantôt celle des rois d'Austrasie.



Le monde franc dans la seconde moitié du VII^e siècle

Figure 5 Monde franc vers 650 (Atlas de l'histoire de France (481-2005), 2012)

Le premier Pippinide, Pépin Ier dit de Landen, est maire du palais d'Austrasie (Settipani, 2015, pp. 129-130). Au départ, les maires du palais sont intendants des domaines des rois mérovingiens. Ensuite, ils prennent de plus en plus d'importance, au point d'accaparer la quasi-totalité du pouvoir royal dans les royaumes francs. Ce sont de grands propriétaires terriens.

Pépin de Landen épousa Itte¹² (Iduberga) (Settipani, 2015, pp. 131-133) dont

il eut trois enfants : Grimoald qui lui succéda comme maire d'Austrasie, Begga (Settipani, 2015, p. 101), ancêtre de Charlemagne, fondatrice de l'abbaye d'Andenne et Gertrude, première abbesse de Nivelles. Begge épousa Ansegisel, fils de Saint Arnulf (Settipani, 2015, pp. 121-128), évêque de Metz. Leur fils Pépin II, maire d'Austrasie défait en 687, à Terchy, le maire du palais de Neustrie. Il en résulte une réunification du royaume des Francs sous l'égide des Austrasiens, et surtout une perte complète d'influence pour les rois mérovingiens qui deviennent les jouets des maires du palais.

Il n'y a pas de certitude que Charlemagne descende des Mérovingiens, et en particulier de Clovis. Settipani pense que c'est probable, mais estime qu'il n'en existe aucune preuve. (Settipani, La Préhistoire des Capétiens 481-987, 1993, pp. 139-146).

Christian Settipani a également fait l'exercice de remonter jusqu'à l'Antiquité. Il présente une généalogie de Charlemagne remontant à l'empereur romain Auguste (Settipani, Les ancêtres de Charlemagne, 2015, pp. 281-296). Cette généalogie est présentée comme hypothétique, mais plausible.

Oublions la légende qui fait remonter les Mérovingiens au couple de Jésus et Marie-Madeleine. Louis de Bondt en a présenté un pastiche (de Bondt)/ intitulé: "*Van Adam en EVA tot het jaar 2000 in 155 stappen; een voorbeeld uit de praktijk (en slechts gedeeltelijk om te lachen)*".

Ia Les parents de Charlemagne

O PÉPIN (Settipani, Les ancêtres de Charlemagne, 2015, pp. 69-72) « le Bref », fils de CHARLES « Martel » duc des Francs et sans doute de son épouse Rotrude», ° ca 715, † septembre 768.

Il réalise le rêve de Pépinides, renverser les rois mérovingiens pour prendre leur place. Déjà en 656, Grimoald, fils de Pépin et de Itte, frère de Sainte Gertrude, maire du palais d'Austrasie, succédant à son père en 640, aurait tenté un « coup d'état »¹³. En 656, à la mort du roi d'Austrasie Sigebert III, Grimoald envoya en exil son jeune fils et mit son fils, adopté par Sigebert, Childibert III à la place. Vulfetrude, sa sœur fut la deuxième abbesse de Nivelles. Capturé par les Neustriens, Grimoald fut exécuté.

En 743, il élève sur le dernier trône mérovingien Childeric III. Mais en 750, appuyé par son entourage, il envoie à Rome¹⁴ une mission auprès du pape Zacharie, afin de le consulter touchant les rois qui alors étaient en France et qui n'en possédaient que le nom sans avoir en aucune façon la puissance. Le pape répondit par un message qu'il valait mieux que celui qui possédait déjà l'autorité de roi le fût en effet. Il dépose Childeric III en 751. Il se fait sacrer, à Saint Denis, par le pape Etienne III en 754. A la même occasion il sacra les deux fils de Pépin : Charles (le futur Charlemagne) et Carloman ; c'était une façon d'assurer sa succession. Cette cérémonie marque le début des sacres des rois de France. Le dernier roi à être sacré fut Charles X en ???

Le pape était venu en France pour lui demander son aide contre les Lombards qui menaçaient Rome, officiellement propriété de l'empire byzantin. Pépin accepta, se mit en guerre contre le roi des Lombards. Vainqueur, il donna au pape un territoire qu'on appela le « Patrimoine de Saint-Pierre », origine des Etats pontificaux, qui existèrent jusqu'en 1870.

¹³ Cette histoire est racontée dans le *Liber Historiae Francorum*. Elle est actuellement contestée par les historiens, qui la traitent d'invention carolingienne. Childeric III serait bien le fils légitime de Sigebert, adopté par Grimoald.

¹⁴ Annales d'Eginard.

Période II. De Charlemagne aux Pipenpoy

Nous scindons cette période en

- a/ Les Carolingiens : successeurs de Charlemagne, empereurs et rois.
- b/ La haute noblesse : comtes et ducs.
- c/ La noblesse locale.
- d/ Les notables.

II a. Les carolingiens : de Charlemagne à Baudouin Ier de Flandre



La décadence de l'empire de Charlemagne après la mort de Charlemagne, est liée à deux problèmes majeurs :

- La coutume de succession chez les Francs : les fils légitimes se partageaient les territoires sur lequel règne leur père. De plus le titre impérial ne pouvait être partagé. Le fils sacré empereur devait avoir primauté sur ses frères. Il en résultait des guerres civiles quasi constantes qui menèrent à de nombreux partages. Citons ceux de 806, 843, 880.
- Les invasions des Normands, Sarrasins et Hongrois au IXe siècle.

Il en résultait un fort affaiblissement du pouvoir central, dont profitèrent les comtes qui au départ étaient des officiers nommés par l'empereur. Sous le règne de Charles le Chauve, ils acquirent l'inamovibilité et la transmission héréditaire, d'où résulta une autonomie quasi complète.

Charlemagne et ses descendants directs appartiennent à la « grande histoire ». Il n'est pas besoin de recherches pour la prouver.

I CHARLES¹⁵, dit Charlemagne, fils de PÉPIN « le Bref » roi des Francs et de son épouse Bertrada « au Grand Pied », ° 2 avril 747/748, † Aachen 28 juin 814.



Figure 6 Denier impérial de Charlemagne

¹⁵ <https://fmg.ac/Projects/MedLands/CAROLINGIANS.htm>

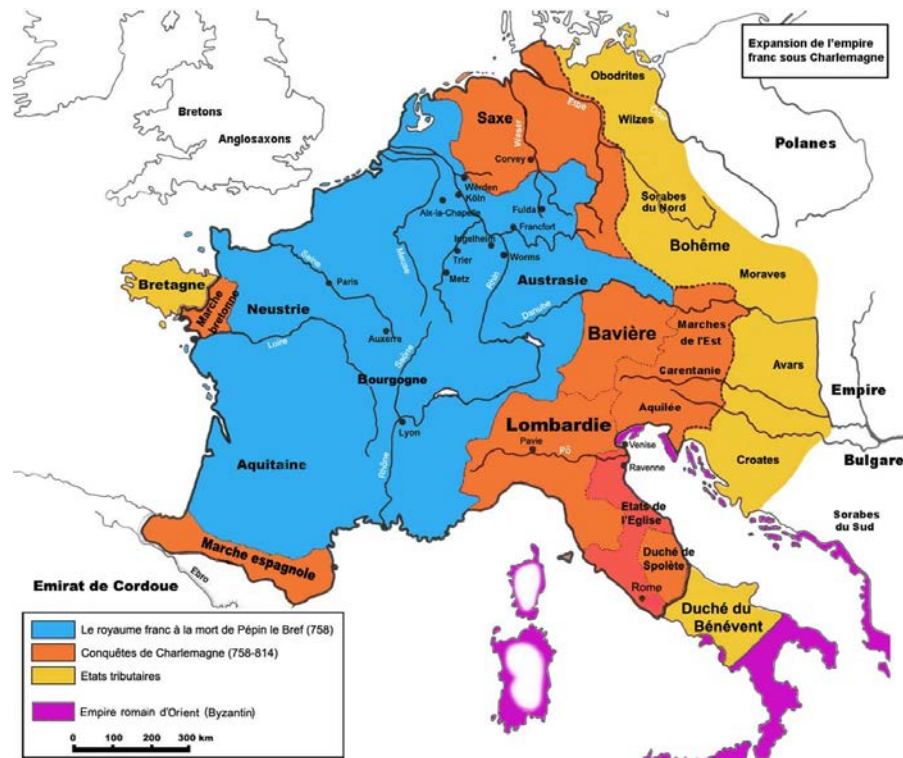


Figure 7 Empire de Charlemagne

A la suite de son père, il fut un grand chef militaire. Il agrandit et gèra le territoire dont il avait hérité. Roi des Francs en 768, roi des Lombards en 774.

Je ne voudrais pas faire de ce sujet un cours d'histoire. Voyez : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charlemagne>.

Je préfère aborder ici ses épouses et concubines, enfants et bâtards.

Dans « Histoire du mariage en Occident », Jean Claude Bologne¹⁶ écrit : « L'appétit sexuel de Charlemagne est légendaire : les quatre femmes et les cinq concubines dont l'histoire a retenu les noms suffiraient à le prouver... À y regarder de près, les différents scandales de sa vie sexuelle constituent moins des infractions à la morale de son temps que des vestiges d'antiques conceptions du mariage.

Sa première femme lui a été donnée par son père (*ex praeceptione genitoris uestri*, écrit le pape Étienne III). Malgré la volonté du pontife de parler de « mariage légitime » (*coniugio legitimo*), tous les chroniqueurs la tiennent pour

¹⁶ J. C. Bologne, *Histoire du mariage en Occident*, Lathés 1995, pp. 23-25.

une concubine. Le fils qu'elle lui donne, Pépin le Bossu, n'est pas appelé à régner. Après une tentative de révolte, il sera confiné dans un monastère. Ce n'est donc pas un véritable mariage consacré par l'Église. Lorsque le jeune Charles devient roi, sa mère Berthe se charge de lui trouver une épouse plus digne du trône que cette compagne d'adolescence. Elle choisit pour lui la fille de Didier, roi des Lombards. La concubine n'a pas même besoin d'être répudiée. Et si le pape s'obstine à considérer la première union comme un mariage légitime, c'est qu'il voit d'un mauvais œil l'alliance entre la royauté franque, son soutien de toujours, et le Lombard qui tente de grignoter les États pontificaux. Qu'il se rassure : le mariage durera un an. Le roi répudie (repudiauit) la princesse lombarde. Silence gêné des chroniqueurs sur les causes du divorce (diuortium). Sur le conseil de très saints prêtres, Charles l'abandonne comme si elle était morte (relicta uelut mortua). Il y a là infraction à la loi de l'Eglise, qu'on essaie d'atténuer en assimilant indûment la stérilité du couple à un veuvage. Sans doute ce divorce correspond-il à l'émancipation du roi : il entre dans sa trentième année (la fin de la jeunesse, dans la division antique des âges de la vie), et son frère Carloman, roi d'Austrasie, est sur le point de mourir, ne laissant que des enfants en bas âge qui seront sans peine spoliés de leur héritage. L'alliance lombarde devient inutile et l'autorité maternelle, pesante. Une femme pour le père, une pour la mère : il est temps d'en choisir une pour soi. Le pape, cette fois, se garde bien de condamner une répudiation qui sert ses intérêts. Personne ne se montre plus catholique que lui. Exit la reine lombarde, dont l'histoire ne retiendra pas même le nom. Le mariage d'ailleurs n'était-il pas nul puisque, selon l'Église, le roi était déjà engagé ? Et l'absence de descendance peut s'interpréter comme l'absence de consommation : cette femme toujours malade était-elle vraiment apte à la cohabitation sexuelle ? Voilà pour la deuxième femme, vite expédiée. Vinrent ensuite les trois grandes reines : Hildegarde, « mère des rois », qui donne à Charlemagne quatre fils et quatre filles ; Fastrade, mère de deux filles; Lutgarde, qui restera sans enfants. Trois mariages brisés par la mort des trois reines. À son troisième veuvage, peu avant le sacre de 800, le roi est bien pourvu en héritiers : trois solides gaillards qui ont dépassé la vingtaine et dont la santé semble donc assurée. Il ne faut pas diviser davantage l'empire en train de se constituer : les quatre femmes qui se succéderont dans sa couche ne seront que des concubines. Des fils leur échappent-ils ? Ils deviendront qui moine, qui évêque, qui abbé.

La première concubine de Charlemagne serait Himeltrude¹⁷, mère de Pépin le Bossu¹⁸ né en 770, décédé en 811 à l'abbaye de Prüm.

¹⁷ « Himiltrude nobili puella » is named mother of "Pippinum" in the *Gesta Mettensium*[94], source <https://fmg.ac/Projects/MedLands/CAROLINGIANS.htm>.

¹⁸ " PEPIN "le Bossu" ([770]-Abbey of Prüm 811). He is named, and his parentage recorded, in the *Gesta Mettensium*, which specifies that he was born before his father married Queen Hildegard[163]. He rebelled against his father in 792, allegedly due to the cruelty of

On a retrouvé à la collégiale de Nivelles (Mertens, 1979, p. 25), la tombe d'une Himeldrude, qui pourrait être celle de la première concubine de Charlemagne.



Figure 8 Tombe d'Himeldrude à la collégiale de Nivelles.

Queen Fastrada[164], was judged by an assembly at Regensburg and imprisoned in the Abbey of St-Gallen. He was transferred to the Abbey of Prüm in 794[165].

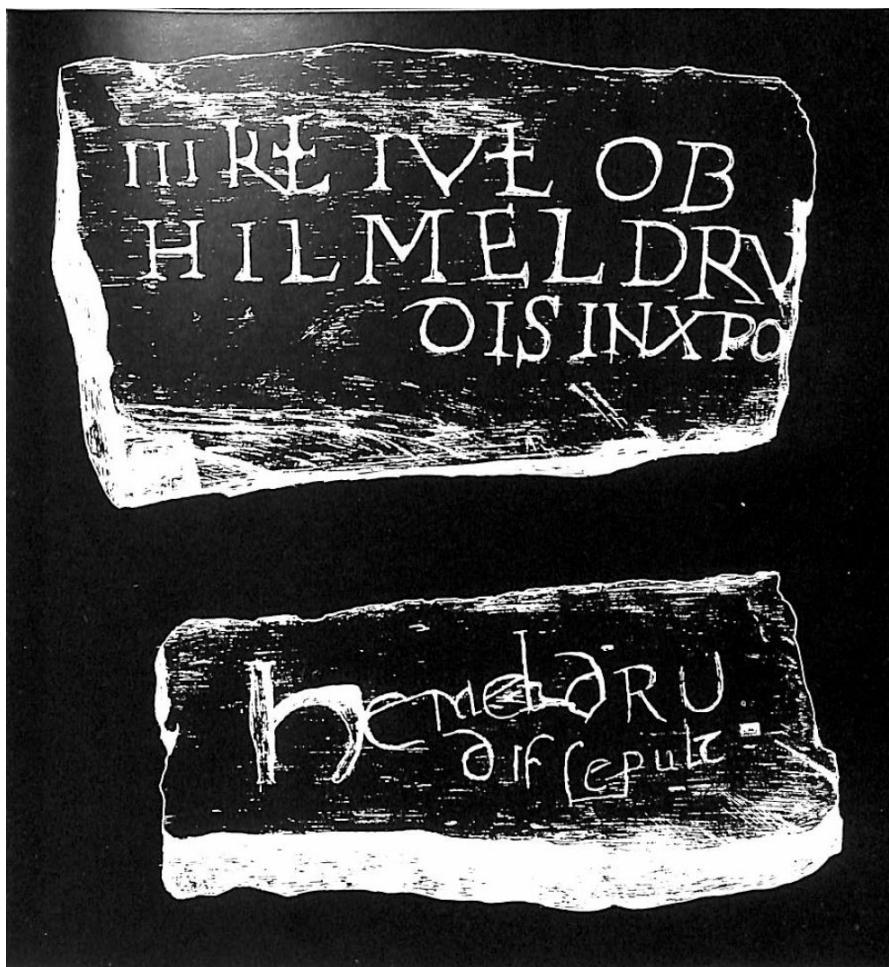


Fig. 18. — Plaques en terre cuite provenant de la tombe d'Hilmeldrude.
 a. III KL IVL OB(iit) / HILMELDRU / DIS IN XPO
 « Le 3 des calendes de juillet (29 juin) mourut Hilmeldrude dans le Christ ».
 b. HEMELDRU / DIS SEPULT (ura)
 « Sépulture d'Hilmeldrude ».

En 806, suivant la coutume franque¹⁹, Charlemagne avait décidé de partager son empire entre ses trois fils survivants, tous nés de Hildegarde : Charles °772/773, Louis °777°et Pépin °778. Mais Pépin²⁰

¹⁹ Cette coutume fut cause d'incessantes luttes fratricides chez les Mérovingiens et les Carolingiens.

²⁰ PEPIN, né Carloman en 777, mais baptisé Pépin à Rome le 15 avril 781, † Milan le 8 juillet 810. Couronné roi d'Italie à Rome le jour de son baptême. Il eut un enfant illégitime BERNARD, ca 797, † Milan le 17 août 818. Il est confirmé roi d'Italie le 11 septembre 813. De ce dernier descend ADELA de Vermandois, qui épousa vers 934 ARNOUL 1er de Flandre. Voyez la génération

décéda en 810, puis Charles en 811. Seul lui succéda Louis, préservant pour un temps l'unité de l'empire ?

II LOUIS Ier « le Pieux », fils de Charlemagne et de son épouse Hildegarde, ° 778 Chasseneuil-du-Poitou, † 20-6-840 Ingelheim enterré à Metz. Couronné en 781 à Rome par le pape Hadrien roi d'Aquitaine, couronné empereur en 813 par son père. IL est dit « le Pieux » suite à sa politique bienveillante en faveur de l'Église.

Son règne est marqué par les problèmes de sa succession.



Figure 9 Louis le Pieux,

Il épouse en premières noces, vers 794, ERMENGARD dont il eut entre autres LOTHAIRE, qui seul héritera du titre impérial, PÉPIN d'Aquitaine et

XV qui suit.

LOUIS dit le Germanique. Ces trois fils devraient lui succéder suivant un partage préétabli.

En 814, il épouse JUDITH, dont il a un autre fils CHARLES, qui sera connu comme Charles le Chauve. L'équilibre de sa succession est rompu. Il s'en suit une série de luttes pour le pouvoir. Pépin décède en 838 avant son père. A la mort de Louis, en 840, une véritable guerre éclate entre ses trois fils survivants. Il en résulte un partage de l'empire en 843 : à l'ouest, le Francie occidentale à Charles le Chauve, à l'est le royaume de Germanie à Louis le Germanique, au centre une longue bande de terres qui s'étend de la mer du Nord au sud de Rome revient à Lothaire qui garde le titre d'empereur mais sans pouvoir sur ses frères.

III CHARLES II « le Chauve », ° Francfort-sur le Main 13 juin 823, fils de Louis le Pieux et de sa seconde épouse Judith, † Savoie 6 octobre 877. Par le traité de Verdun en 843, il devint roi de la Francie occidentale. La guerre avec ses frères et leurs enfants se poursuivit. Il conquiert la Lotharingie et est couronné empereur en 875.

Durant son règne, il eut à subir les invasions incessantes des Sarrasins, des Hongrois et surtout les Vikings (Normands). Le pouvoir central était affaibli par les guerres internes, ce qui l'obligea à s'appuyer sur les seigneurs locaux. Cette faiblesse est la cause de l'éclosion des principautés locales : comté de Flandre, duché de Normandie, Capétiens, etc., et aussi de la féodalité. « *Entre le 14 et le 16 juin 877, quelques semaines avant de mourir, Charles le Chauve promulgue le Capitulaire de Quierzy. Celui-ci reconnaît l'hérédité de la charge de comte (qui était déjà un état de fait) et l'hérédité des honneurs, ce qui rend illégal la révocation d'un comte ou le refus d'accorder le titre de comte au fils d'un comte qui venait de mourir comme c'était possible jusque-là (car Charlemagne avait créé le poste de comte comme des fonctionnaires révocables à l'origine). Il s'agit de l'un des fondements juridiques importants de la féodalité* »²¹²².

Il épouse en 842, ERMENEGARDE, fille de Eudes Comte d'Orléans, ° 27 septembre 830, † Saint-Denis 6 octobre 869. De cette union : JUDITH (°ca 844, > 870), qui suit en IV.

²¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_II_le_Cauve.

²² A l'époque mérovingienne et carolingienne, le *comte* est le principal agent de l'administration territoriale, qui exerce les droits du roi dans une circonscription appelée *pagus*.



Figure 10 Sceau de Charles le Chauve (Archives nationales de France)

Après sa mort, les luttes de pouvoir entre les Carolingiens se poursuivent. La carte ci-dessous donne l'état de l'empire carolingien à la fin IXe siècle. La limite de la Francie occidentale, qui deviendra la France a peu changé ; au nord, elle englobe le Comté de Flandre, qui est limité à par l'Escaut. Cependant, la part de Lothaire a été absorbée au nord par la Germanie, ce sera la Lotharingie, et de nouveaux royaumes : Bourgogne, Provence et Italie.



Figure 11 L'empire de Charlemagne en 888

La haute noblesse : des comtes de Flandre à Henri I^{er} de Brabant



L'ascendance de Henri I^{er} est une véritable caverne aux trésors généalogiques. Les souverains de l'époque, qu'ils soient empereurs, rois, ducs, comtes et même prince-évêques, étaient quasi tout le temps en guerre de conquête ou de succession. Pour ces guerres, les uns s'alliaient à d'autres ; puis il y avait renversement d'alliance. Ces alliances étaient souvent scellées par un mariage. Il en résulte que toutes les familles souveraines étaient plus ou moins cousines. Ainsi, outre de Charlemagne, Henri I^{er} descend des rois de Wessex, d'Angleterre, d'Écosse, de France, de Jérusalem, des ducs de Normandie, et même d'empereurs byzantins...

J'ai choisi la descendance par les comtes de Flandre, car leur histoire est bien documentée ; dès 959, sous le règne d'Arnoul I, une première généalogie des comtes de Flandre fut composée. Outre le « Medieval Lands ²³ », je m'inspire de l'étude de l'historienne Isabelle Guyot-Bachy²⁴.

²³ <https://fmg.ac/Projects/MedLands/FLANDERS,%20HAINAUT.htm>

²⁴ *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens de royaume Xe – XVe siècle*, Septentrion, 2017.

Lors du partage de l'Empire de Charlemagne, les territoires à l'ouest de l'Escaut avaient été attribuée à Charles le Chauve. Il en résultait que la Flandre fit partie du royaume de France durant tout le Moyen-âge. Ce n'est qu'en 1465, sous le règne de Charles le Téméraire, que ces liens furent rompus.

Pour se retrouver dans les nombreux comtés et duchés, dont je vais parler, voyez ci-dessous la carte de France en 1030.



IV JUDITH ° ca 844, † > 870. Après avoir épousé successivement Æthelwulf, roi de Wessex²⁵ et son fils Æthelbald de Wessex, elle retourna chez son père.

²⁵ Les Wessex sont une dynastie anglo-saxonne régnant sur l'Est de l'Angleterre, fondée vers 500. L'étymologie du nom est « Saxons de l'Ouest ». La conquête des territoires soumis aux

Elle fut enlevée²⁶ par BAUDOUIN I de Flandre qu'elle épousa à Auxerre, le 13 décembre 862, avec l'accord forcé de son père. Après son enlèvement, son père les avait fait condamner par la loi civile et un jugement canonique. Ce mariage était évidemment une mésalliance. Ce n'est que deux ans plus tard, qu'il avait marqué son accord pour ce mariage. En 863, il attribua à son gendre le « pagus Flandrensis ». « *Ce pagus comprenait Bruges, Roulers, Iseghem, Thielt, Thourout*²⁷. »

BAUDOUIN I de Flandre, ° 830/837, † Arras 879, serait le fils d'ODACRE, fonctionnaire royal, est considéré comme le premier comte de Flandre. Il porte le surnom de « bras de fer ». Il aurait construit la première fortification de Bruges et y fondé la collégiale de Saint-Donatien. L'ampleur réelle du territoire qu'il contrôlait est mal connue ; il aurait pu être comte du pagus Gand-Waas

V BAUDOUIN II de Flandre, dit le Chauve. ° 864/867, † 918. Il épouse vers 895 ÆLFTRID de Wessex, fille de ÆLFRED²⁸ roi de Wessex. On doit le considérer comme le véritable fondateur du comté de Flandre.

Il repousse de fortes attaques des Vikings et en profite pour augmenter le territoire du comté : il construit des forteresses à Ypres, Courtrai, Bergues, Saint-Omer, etc. Il a de nombreux conflits avec l'Église en particulier à propos de la possession de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras²⁹.

De son mariage naissent deux fils :

- Arnoul qui suit en VI.
- Adalolf qui lui succède en 918 comme comte de Boulogne. À sa mort, Arnoul saisit le comté, déshéritant ses neveux. La suite de l'histoire du comté n'est pas bien connue jusqu'au moment où émerge Eustache I, décédé en 1049. Cet Eustache est vraisemblablement apparenté à la famille des comtes de Flandre. Un de ses petit-fils sera Godefroid de Bouillon, duc de Basse-

Vikings leur permet de devenir en 927 les premiers rois d'Angleterre. Ils y régnèrent presque sans interruption jusqu'à la conquête par Guillaume « le conquérant », duc de Normandie en 1066.

²⁶ L'enlèvement de Judith par Baudouin et son mariage sont décrits dans les *Annales de Saint-Bertin* par Hincmar, archevêque de Reims.

²⁷ L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, Bruxelles, Lamentin, 1902, vol. 1, p. 279.

²⁸ Ælfred de Wessex, dit « le grand », fils de Æthelwulf et de sa seconde épouse. Ce dernier fut le premier mari de Judith, épouse de Baudouin I de Flandre. Après trois guerres contre les Vikings, il parvint à les vaincre définitivement en 897.

²⁹ Dans l'*Historia ecclesiae Remensis*, (livre V, chapitre 10) écrite par Flodoard entre 954 et 952, il est présenté comme un traître armant la main de l'assassin de Foulques, évêque de Reims de 882 à 900. La ville d'Arras avait repris de force à Baudouin II et le roi Charles avait transféré la possession de l'abbaye Saint-Vaast à Foulques. Pour se venger, Baudouin avait fait assassiner l'évêque Foulques.

Lotharingie³⁰, « prince » de Jérusalem³¹ et non « avoué » du Saint-Sépulcre, comme on l'écrit souvent.

VI. ARNOUL I^{er} de Flandre, dit « le Grand » ° 885/890, † 27 mars 964 à Gand, xx ca 934 ADELA³² de Vermandois, ° ca 915 † 960, dont Baudouin qui suit en VII. En épousa sa fille, il scellait son alliance avec le comte Héribert II de Vermandois.

Comte de Flandres en 918.

Il étend le territoire de la Flandre vers le sud. Bat les normands à Eu, s'empare de l'abbaye de Saint-Vaast à Arras, de Douai, du Boulonnais, de Montreuil. Montreuil est repris par Guillaume de Normandie « Longue épée », fils de Rolon fondateur de la dynastie des ducs de Normandie. Pour se venger, le comte Arnoul aurait fait assassiner, en 942, Guillaume. En 958, il abdique en faveur de son fils Baudouin III. Celui-ci étant mort prématurément, il reprend la charge comtale jusqu'à sa mort en 965.

Il serait le fondateur de l'église Saint Donatien³³ à Bruges et de son chapitre. Cette église était construite sur le Burg qui était le cœur originel, fortifié de Bruges. Cette église fut détruite en 1799, lors de l'annexion française. Ce fut un

³⁰ La Basse-Lotharingie, dite aussi Lothier, couvrait le nord de la part de Lothaire lors du partage en 843 de l'Empire de Charlemagne. Il englobait principalement ce qui seront les duchés de Brabant, Limbourg, les comtés de Namur, de Hainaut, de Luxembourg, de Looz, les principautés de Cologne, Liège, Cambrai. Après la mort de Lothaire II en 870, la Lotharingie fut l'objet de conflit entre les futures France et Allemagne. Finalement, c'est la Germanie qui l'emporta. L'empereur Otto II créa le titre de duc de Basse-Lotharingie. Ce titre n'était pas héréditaire. Le duc n'avait d'autorité que sur son propre fief. Parmi les ducs de Basse-Lotharingie, on trouve des comtes de Hainaut, des comtes de Boulogne, dont Godefroid de Bouillon et enfin les derniers comtes de Louvain dont Henri I^{er} de Brabant qui suit en XV.

³¹ Source : https://fmg.ac/Projects/MedLands/JERUSALEM.htm#_Toc483726272

³² Fille de Héribert II de Vermandois, descendant de PEPIN, fils de Charlemagne, roi d'Italie (voir ci-dessus), et d'une fille de Robert I^{er} roi de France, capétien.

³³ R. Jacobs, *Bruges, une ville dans l'histoire*, 1997, Bruges. *Les fondations de l'ancienne église Saint Sébastien furent retrouvées dès 1955. Jusqu'en 1280, le Burg fut la résidence brugeoise des comtes. Même si leur mausolée se trouvait à l'abbaye gantoise de Saint-Pierre, Bruges était tout de même leur centre politique principal.*

vandalisme contemporain de celui de la cathédrale Saint-Lambert à Liège.



Figure 12 Bruges Burg en 1562 par Marcus Gheeraerts.



Figure 13 Saint Donatien.1641. Sanderus Flandria illustrata

VII BAUDOUIN III de Flandre, ° 935/940, † 1 janvier 962 à l'abbaye de Saint-Bertin, x 951/959 MECHTILD de Saxe³⁴ dont Arnoul qui suit en VIII.

VIII ARNOUL II de Flandre, dit « le jeune », ° 961/962, † 30 mars 987, x ca 968 ROZALA d'Ivrea, dont Baudouin qui suit en IX.

IX BAUDOUIN IV de Flandre, dit « le Barbu », ° ca 980, † 30 mai 1035, x ca 1012 OGIVE de Luxembourg dont Baudouin qui suit en X.

X BAUDOUIN V de Flandre dit « le Pieux », ° 1012/1013, † Lille 1 septembre 1067, x Amiens 1028 Adela³⁵ de France, dont Mathilde qui suit en XI et Robert qui suit en XIbis.

Il aurait fondé la ville de Lille³⁶, à partie d'une bourgade ignorée, « nommée Isla par les ancêtres ». Il y fonda en 1066 une collégiale dédiée à Saint-Pierre.

Il conquiert le pays de Waes et la terre d'Alost qui relevaient de l'empire, ce fut la Flandre impériale.

Il fut régent de France (1060-1066) pour son neveu le roi Philippe I^{er} de France.

Parmi ses enfants :

- Baudouin VI, comte de Hainaut en 1055 par les droits de son épouse Richilde veuve de Herman comte de Hainaut, succède à son père en 1067 comme comte de Flandre. A sa mort en 1070, son fils Arnoul lui succède comme Arnoul III comte de Flandre et de Hainaut. Son oncle Robert (voir XI bis) se révolte et le bat en 1071 à Cassel, bataille durant laquelle Arnoul III meurt.
- Mathilde (voir XI) qui épouse Guillaume de Normandie, dit le Conquérant
- Robert qui suit en XI bis.

Il est enterré à Lille. En 1602, son gisant se trouvait dans le chœur de la chapelle de Notre-Dame-de-la Teille, accolée à la collégiale de Saint-Pierre qu'il avait fondée. Ce gisant, datant d'environ 1320, fut dessiné par Antoine de Succa³⁷. Il fut détruit par les chanoines de Saint-Pierre en 1763. La

³⁴ Fille de Hermann de Saxe. On ne connaît pas grand-chose sur cette famille.

³⁵ Fille de Robert II « le Pieux » de France et de sa troisième épouse Constance d'Arles, elle est petite fille de Hugues Capet, premier roi de France de la dynastie des Capétiens. Sœur du roi Henri 1^{er} de France. Elle décède en 8 janvier 1079 dans l'abbaye de Messines (Mesen), près de Ypres, qu'elle avait fondée.

³⁶ E. Hautcœur, *Histoire de l'église collégiale et du chapitre Saint-Pierre de Lille*, 1896, Lille, t.1, p.4.

³⁷ M. Comblen-Sonkens & Ch van den Bergen-Pantens, *Mémoriaux d'Antoine de Succa*, KBR 1978, p.169.

chapelle et la collégiale furent détruites à la Révolution française.



Figure 14 Baudouin V de Flandres par de Succa

XI MATHILDE de Flandre, °ca 1032, †Caen 2 novembre 1083, x Eu 1050/1052, Guillaume II de Normandie, dit « le Conquérant », dont Adela qui suit en XII. Son mariage avait été interdit en 1049, lors du concile de Reims, par le pape Léon IX, pour des raisons inconnues, peut-être une consanguinité³⁸, mais plus sûrement des raisons politiques³⁹ ; cela n'empêcha pas leur mariage⁴⁰ après un accord à l'amiable. Dans les compensations, le pape aurait exigé la fondation de deux abbayes à Caen.

Après la conquête de l'Angleterre par son mari en 1066 ; elle fut régente du duché de Normandie, et fut couronnée reine d'Angleterre en 1068.

Sa tombe se trouve dans le chœur de l'Abbaye aux Dames à Caen, qu'elle fonda en 1059⁴¹.

Son mari, Guillaume le Conquérant⁴², ° Falaise ca 1027, † Caen 9 septembre 1087, est un personnage majeur de l'histoire d'Angleterre. Fils unique et illégitime de Robert II duc de Normandie (°, †) et de sa concubine⁴³ Herleve (Arlette), descendant de Rollo, chef Viking à qui le roi Charles le Chauve avait donné la région entourant l'estuaire de la Seine. Au départ, sa vie s'apparente à celle des membres de la haute noblesse à cette époque : guerres, complots, alliances, violence. À l'âge de huit ans, il hérite du duché de Normandie. Les révoltes de ses barons forgent son caractère et sa compétence dans la conduite

³⁸ Les deux futurs époux étaient cousins au 4^{ème} degré, car descendant tous deux de Foulques II le Bon, comte d'Anjou †958 et Rollo de Normandie, premier duc, Viking.

³⁹ Lors de ce concile, trois mariages furent interdits. Ils avaient en commun que l'un des membres des couples condamnés étaient alliés au comte de Flandre, ennemi de l'empereur, protecteur de Léon IX. L'un de ces membres est Eustache II de Boulogne, père de notre mythique Godefroid de Bouillon.

⁴⁰ Une légende, racontée au XIII^e siècle par la Chronique de Tours, rapporte que lors d'une visite à Bruges, avant son mariage, Guillaume pénétra de force dans la chambre de Mathilde pour lui donner une correction, car elle refusait d'épouser un bâtard.

⁴¹ Ses restes retrouvés lors des fouilles de sa tombe en 1958 montrèrent qu'elle était de petite taille, environ 1 m 50 et avait un large bassin.

⁴² Pour l'histoire de Guillaume le Conquérant, je suis David Bates, *Guillaume le Conquérant*, traduction, Flammarion, Paris 2018.

⁴³ J.C. Bologne indique dans son Histoire du mariage en Occident « *Les germains connaissent ainsi deux types d'unions. D'une part, un mariage officiel, décidé par la famille, accompagné de cadeaux au père ou au tuteur de la mariée... D'autre part, une union plus lâche, appelée « Friedelehe », mariage d'affection. C'est un « concubinage honorable » qui s'établit sans cérémonie officielle, ni intervention des parents. Il se fait par accord entre les époux ou par rapt de la jeune fille, les enfants qui en naissent ne sont pas légitimes.* En pratique, les princes qui désignaient leur héritier passaient souvent outre à cette règle, sans que cela pose de difficultés majeures.

Ce mariage est aussi appelé « mariage à la mode danoise ». Ce mariage était pratiqué par les Vikings lors de leur installation en France. Naître d'un mariage « à la danoise » n'était pas considéré comme déshonorant.

de la guerre.

Puis survient un épisode qui réorientera sa destinée. Le roi d'Angleterre, Edouard le Confesseur, de la dynastie des Wessex, lui aurait promis sa succession. Apparemment, il n'est pas le seul à qui il aurait fait cette promesse. Parmi les autres prétendants à la succession du roi Edouard se trouve Harold fils de Godwin, comte de Wessex, beau-frère du roi. Suivant l'histoire écrite par les Normands, Harold aurait promis à Guillaume de le soutenir dans sa prétention à la succession d'Edouard. Cependant, sur son lit de mort, Edouard désigne Harold comme son successeur. Ce dernier sera couronné roi d'Angleterre le 6 janvier 1066.

Guillaume crie au parjure, construit une flotte qui traverse la Manche avec son armée. Il bat les troupes de Harold à la bataille de Hastings le 14 octobre 1066, prend Londres et est couronné roi d'Angleterre le 25 décembre 1066. Cette conquête est décrite par la Tapisserie de Bayeux ...

Après la conquête, Guillaume dut affronter des révoltes anglaises, mettre au pas l'Église anglaise. La consolidation de la conquête se fit principalement en « normandisant » la hiérarchie civile et religieuse de l'Angleterre. En Normandie même, il continua les guerres. Il se fit même battre par le roi Philippe Ier de France lors du siège de Dol. Enfin son fils Robert se soulève contre lui.

À sa mort, en 1087, il avait sensiblement accru le domaine primitif des ducs de Normandie. Il fut enterré à Caen dans l'Abbaye aux Hommes, qu'il avait fondée.

Parmi les enfants qu'il eut avec Mathilde :

- Robert (° ca 1055, †1134) qui lui succède comme duc de Normandie.
- Guillaume II « le Roux » (°1056/1060, † 1100) qui lui succède sur le trône d'Angleterre.
- Henry (°1068, † 1135), qui succède en 1100 à son frère comme Henry Ier, « Beauclerc » roi d'Angleterre.
- Adela d'Angleterre qui suit en XII.

La succession sur les trônes d'Angleterre et de Normandie fit, comme souvent, l'objet de guerres entre héritiers potentiels.

Henry Ier Beauclerc avait eu comme enfants

- Mathilde, veuve en de l'empereur Henri V, ce qui lui donna le surnom de « l'Emperesse ».
- William, qui meurt en 1120 lors du naufrage d'un navire (la Blanche nef) qui transportait une grande partie de la haute noblesse anglo-normande. Ce décès tragique sera la cause des luttes entre les partisans de Mathilde l'Empresse et Étienne de Blois qui suit en XIII.



Figure 16 Guillaume le Conquérant.⁴⁵

XII ADELA d'Angleterre, ° Normandie 1066/1067, † Marigny-sur-Loire 8 mars 1138, x ca 1083 Etienne-Henry comte de Blois, ° † 1102,

Ce mariage avait été conclu pour renforcer la collaboration entre les ducs de Normandie et les comtes de Blois, contre les menées des comtes d'Anjou et les rois de France. Lors de ce mariage, Adèle devait avoir environ 16 ans et son époux la trentaine. Les comtes de Blois descendaient de Lutgarde de Vermandois, et ainsi des Carolingiens et des Capétiens.

Ce que nous savons d'Étienne-Henry de Blois est lié à son rôle dans la première croisade (Brundage, 1960). Ce rôle nous est connu par les deux lettres conservées qu'il envoya à son épouse en juin 1097 et mars 1098⁴⁶.

Il participe à cette croisade dans un contingent regroupant le duc Robert de Normandie, son beau-frère et son cousin par alliance le comte de Flandre Robert II. La troupe qu'il emmenait était d'environ 2000 hommes dont 250 cavaliers.

Le siège d'Antioche en 1098 est particulièrement difficile : les croisés souffrent de famine, mangent leurs chevaux ; on parla même de cannibalisme. Le moral des croisés est si bas que beaucoup désertent, dont le fameux Pierre

⁴⁶ C'est un des rares témoignages de participants aux croisades.

l'Ermite⁴⁷ et Étienne de Blois. Il revient en Europe, ayant au passage déconseillé à l'empereur byzantin Alexis Comnène de porter secours aux croisés, la cause étant perdue⁴⁸.

À son retour, il fut très mal accueilli. Il fut considéré comme un renégat, ayant déserté, à un moment crucial de la croisade. Son épouse était furieuse et le traita de tous les noms.

Pour se racheter en participant en 1100 à nouvelle expédition en Terre Sainte. Cette expédition se termina par une défaite à Ramled. Capturé par les Égyptiens, il fut exécuté, probablement à Ascalon le 10 mai 1102.

L'opinion actuelle sur Étienne de Blois est qu'il n'était pas un lâche mais plutôt un chef de guerre incompetent et de mauvais jugement.

Le couple eut onze enfants dont Étienne qui suit en XIII.

XIII ETIENNE (Stephen) de Blois, ° Blois 1096/1097, † Douvres 25 octobre 1154, x < 1125 Mathilde, comtesse de Boulogne. Fille de Eustache III comte de Boulogne et Marie, fille de Malcom III roi d'Écosse et de son épouse Margaret de la dynastie des rois Wessex. Elle fut couronnée reine consort d'Angleterre en 1136.

Comme pour son père, Étienne eut un destin hors du commun. Son oncle maternel, Henri Ier d'Angleterre décède le 1^{er} décembre 1035. Il avait désigné comme héritière sa fille Mathilde. Elle avait épousé en 1114 Henry V, empereur de Germanie, d'où son surnom d'Empresse, puis en 1127 Geoffroy V d'Anjou dit le Plantagenet. Ce choix était fortement contesté par les barons anglais. Étienne en profite pour passer précipitamment la Manche et se faire couronner roi d'Angleterre (Stephen of England) le 22 décembre 1135. Dès son couronnement, il dut faire face à des troubles. En 1139, une vraie guerre éclate entre Stephen et Mathilde l'Empresse soutenue par son mari. Cette guerre ne se termina qu'en 1153. Stephen venait de perdre son fils Eustache ; par le traité de Winchester, il accepta de reconnaître comme successeur Henri, fils de Mathilde l'Impératrice et de Geoffroy Plantagenet. Henry règnera sous le nom d'Henry II Plantagenet. Par ce traité, il déshérite du trône d'Angleterre son autre fils Guillaume.

Outre Eustache et Guillaume, parmi les enfants du couple, il y a Marie de Blois qui suit en XIV.

XIV MARIE de Blois, ° ca 1136, † Montreuil < 1141, x < 1160 Mathieu de Flandre dont Mathilde de Boulogne qui suit en XV. Elevée dans un couvent ; devient abbesse de Romsey ; suite à la mort prématurée de son frère Guillaume, elle devient comtesse de Boulogne en 1159. Mathieu d'Alsace, fils de Thierry d'Alsace (voir XIVbis) l'enlève de son couvent vers 1160 et l'épouse de force,

⁴⁷ A l'école, on nous apprenait que Pierre l'Ermite était originaire de Huy. C'est un mythe. (Wallenborn, 1995)

⁴⁸ Finalement les croisés ont eu le moral remonté par la « découverte » de la lance qui perça le flanc du Christ, et s'en sortirent.

devenant ainsi comte de Boulogne.

XIbis ROBERT Ier de Flandre dit « le Frison », ° ca 1035, † 13 octobre 1093, x ca 1063 GERTRUD de Saxe, veuve de Floris I comte de Hollande et de Frise Occidentale. Il était intervenu en Frise pour défendre sa future épouse contre une révolte de barons. Il fut le tuteur de son fils Dirk V. D'où son surnom « le Frison ». A la mort de son frère Baudouin VI de Flandre et de Hainaut, il devient le tuteur de son neveu Arnoul III, comte de Flandre en 1070. La rivalité avec Richilde, mère d'Arnoul, épouse de Baudouin VI, entraîna une guerre qui se termina par la bataille de Cassel en 1071, où le roi de France Philippe Ier, soutien de Richilde fut battu. Au cours de cette bataille, Arnoul III décéda. Robert I prit possession du comté de Flandre, d'où un nouveau surnom « l'usurpateur ».

Sa succession fut difficile.

- Son premier fils Robert II ° 1065, † 1111 devient comte de Flandre en 1093 à la mort de son père. Il épouse, avant 1092 Clémence de Bourgogne. En 1096, il participe à la première croisade en 1096, avec Robert, duc de Normandie fils de Guillaume le Conquérant et Etienne comte de Blois (voir XIII et XIV). Son fils Baudouin, né vers 1092, devint comte de Flandre à la mort de son père, décède en 1119, sans enfants. Il avait désigné comme successeur le fils de sa sœur Adela, qui lui succéda comme Charles le Bon.
- Le second fils Philippe de « Loo », mort avant 1127 avait un fils illégitime Guillaume d'Ypres qui revendiqua sans succès le comté de Flandre après l'assassinat de Charles le Bon.
- La première fille Adela, née vers 1065, avait épousé Knud II, roi du Danemark, dont Carl qui devint comte de Flandre sous le nom de « Charles le Bon » en 1119 à la mort de Robert II. Il fut assassiné à Bruges en 1127, durant la messe du mercredi des Cendres. A sa mort, Guillaume Clinton, petit-fils de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre (voir XI), il est investi comte de Flandre. Très impopulaire, son rival Thierry d'Alsace est reconnu comme comte en 1128. Il décède cette même année lors d'un combat devant Alost.
- Enfin Gertrude, qui suit en XIIbis.

XIIbis GERTRUDE⁴⁹ de Flandre, † 1115/1126, xx Han-sur-Lesse 15 août 1095 Thierry II duc de Lorraine dont Thierry qui suit en XII bis.

XIIIbis THIERRY d'Alsace (ou de Lorraine) 1099/1101, † Gravelines 17 janvier 1168, xx 1134, SYBILLE d'Anjou⁵⁰ dont Mathieu qui suit en XIV bis.

⁴⁹ Avait épousé, en premières noces, Henri III comte de Louvain, † 1095, enterré à Nivelles ; sans héritiers mâle. C'est son frère Godefroi qui héritera du comté.

⁵⁰ Sybille d'Anjou, ° 1112/1116, † 1165, fille du comte Foulques V d'Anjou, qui devint roi de Jérusalem en 1131, était la sœur de Geoffroy dont le fils devint le premier roi d'Angleterre de la dynastie des Plantagenets.

Un dessin⁵¹ d'Antoine de Succa le représente (en haut à droite) avec son épouse Sybille (en haut à gauche) et son fils Philippe d'Alsace, comte de Flandre en 1168 (en dessous).



Figure 17 Thierry d'Alsace son épouse et son fils.

XIV bis MATHIEU de Flandre, ° ca 1137, † 25 décembre 1173 dans une embuscade à Driencourt, x <1160 Marie de Blois (plus haut en XIV). Il avait enlevé et épousé Marie de Blois, qui résidait dans un couvent. Par ce mariage, il devenait comte de Boulogne. Le pape fit annuler son mariage en 1161, mais le couple ne céda que vers 1170, à l'instance l'empereur Frédéric Barberousse ? Son épouse reprit le voile ; il garda le comté, ses deux filles et épousa Éléonore de Vermandois dont il n'eut pas d'enfant. À sa mort, il laissait deux filles remises à la garde de son frère Philippe d'Alsace comte de Flandre depuis 1168, dont Mathilde de Boulogne qui suit en XV.

⁵¹ M. Comblen-Sonkens & Ch van den Bergen-Pantens, *Mémoriaux d'Antoine de Succa*, KBR 1978, p.154. Ce dessin fut réalisé en 1602 à l'abbaye de Clairmarais. Cette abbaye fut supprimée en 1791.

Son gisant, qui se trouvait à l'abbaye de Saint-Josse-sur-Mer, fut martelé à la Révolution française et recueilli par le musée de Boulogne.



Figure 18 Mathieu de Flandre Gisant (Musée de Boulogne-sur-Mer)

XV Mathilde de BOULOGNE, fille du comte Mathieu de Boulogne et Marie de Blois, ° 1170, † Louvain 16 octobre 1210, x ca 1179, HENRI I de Brabant dit 'le Guerroyeur'⁵², ° 1165, fils de Godefroid III, duc de Basse-Lotharingie (Lothier) et de Marguerite de Limbourg † Cologne 8 décembre 1235. Comme son mari, elle est enterrée⁵³ dans le chœur de la collégiale Saint-Pierre à Louvain.

Après son décès, Henri I en 1213, épousa Marie de France, fille de Philippe Auguste, roi de France. Les mariages de Henri furent dictés par des considérations politiques : en épousant Mathilde de Bologne, il devenait le protégé de Philippe d'Alsace, comte de Flandre ; au moment où il s'unissait à Marie de France, il entendait se faire aider par Philippe Auguste.

Henri I de Brabant⁵⁴ fut le premier membre de la dynastie des comtes de Louvain à prendre le titre de duc de Brabant. Auparavant, il était duc de Basse-Lotharingie...

Il vécut à l'époque des guerres opposant les rois d'Angleterre, de France et les empereurs germaniques. En fonction de leurs intérêts, les grands vassaux de ces souverains : les comtes de Flandre, de Namur, de Hainaut, de Limbourg, de Gueldre, le duc de Brabant, les prince-évêques de Cologne et de Liège choisissaient leur camp. Il s'en suivit une série de guerres, que je ne pourrais résumer ici.

⁵² <https://fmg.ac/Projects/MedLands/FLANDERS,%20HAINAUT.htm#Mathildedied1210>. Le contrat de mariage à Anvers est daté de 1179.

⁵³ Mémoires d'Antoine de Succa, t. 1 p.215. Leur tombeau fut détruit en 1800. La dalle exhumée fut restaurée en 1860 et est toujours visible dans la collégiale Saint Pierre.

⁵⁴ G.Smets, *Henri I Duc de Brabant 1190-1235*, Bruxelles, 1908.

Quelques faits : en 1184 Henri I incendie le château de Jauche, en 1212, il prend la ville de Liège et la met à sac.

Outre les guerres locales, il prit part, en 1197, à la 3eme croisade.

Ci-dessous le dessin de leurs mausolées fait par Antoine de Succa le 19 juin 1602. À droite, se trouve le gisant de Marie de Brabant, leur fille, dont la tête a été redessinée deux fois : à l'extrême droite et au centre.



Figure 19 Henri I de Brabant, Mathilde de Boulogne et Marie de Brabant. (KBR)

De sa première épouse, il eut comme enfants :



Figure 20 Mausolée de Henri Ier de Brabant



Figure 21 Mausolée de Mathilde de Boulogne et Marie de Brabant

La noblesse de Brabant : de Godefroid de Brabant à Willem Pipenpoy



Mes sources sont ici MEDIEVAL LANDS⁵⁵, F. de Cacamp avec H.C. van Parys⁵⁶ et J.Michel van der Elst⁵⁷.

XVI Godefroi de BRABANT, seigneur de Gaasbeek en 1236, ° ca 1209, † 21 janvier 1253, x Maria van OUDENAARDE, dame de Pamele, fille de Arnold et Alix van Rosoy.

XVII Henri de LOUVAIN, seigneur de Gaasbeek et Herstal, † 1285, x Isabelle van Beveren, fille de Dierick IV et Marguerite de Brienne-Ramerupt.

XVIII Jeanne de LOUVAIN, dame de Gaasbeek, x 1302 Geraerd I van HORNE, fils de Willem II et Agnes de Perwez.

XIX Willem VI van HORNE, seigneur de Gaasbeek, ° ca 1302, x Oda van Putte et Strijen, fille de Nicolas III van Putten et Aleyde van Strijen † 1343

⁵⁵ https://fmg.ac/Projects/MedLands/BRABANT,%20LOUVAIN.htm#_Toc62125566

⁵⁶ *De Sweder d'Abcoude, seigneur de Gaesbeek à Jacques Pipenpoy, échevin de Bruxelles*, I.G. n° 116, pp. 57 à 63.

⁵⁷ Afstamming van Karel de Grote via PIPENPOY.

XX Johanna van HORNE, dame de Gaasbeek, ° ca 1324, † 1343, x Gisbrecht van ABCOUE, fils de SWEDER et Marbella van Arkel.

XXI Sweder III van ABCOUE, seigneur de Gaasbeek, ° ca 1345, † Radde (Toscane) 23 avril 1400.

Ce seigneur est connu pour son différend⁵⁸ avec la ville de Bruxelles. Il avait cherché à accroître son domaine en acquérant quelques villages de la mairie de Rhode, qui dépendaient de l'ammannie de Bruxelles. Les échevins de cette ville sous la direction de Everard t'Serclaes⁵⁹ s'opposent à cette acquisition. Dans sa colère, il se venge en lui faisant tendre une embuscade sur le territoire de Gaesbeek. Ce dernier est laissé, vivant mais mutilé, sur le bord de la route. Il décédera peu après à Bruxelles. La réaction ne se fit pas attendre : des troupes de Bruxelles, aidées par d'autres de Louvain et par des mineurs liégeois font le siège du château de Gaasbeek, qui se rendra après un mois de siège.

Parmi ses enfants naturels reconnus, il y a Clementia van Gaasbeek.

XXII Clementia van GAASBEEK, ° ca 1370, décédée avant 1422, x Jan van de VOORDE, ° ca 1368, † avant 1422, fils de Aert.

Sa filiation ne fait pas de doute : on en trouve de nombreuses mentions dans le fonds Houwaert⁶⁰ et le fonds Goethals⁶¹.

XXIII Margriete van de VOORDE, ° ca 1390, † avant 1444, x Jan PIPENPOY, ° ca 1368, † 1469 fils de Gijselbrecht et de Maria Swaef, dont Willem PIPENPOY qui suit en XXIV.

La preuve de sa filiation et celle de sa mère : l'acte de partage⁶² de ses parents Jan vande Voorde et Clementien van Gaesbeke le 17 août 1422.

“Alsoo der Lotinge die voor de schepenen van Brussel geschiede tussche Swedere, Jouff Margareta ende Bele vande Voorde kinderen wijlen Jans die hij hadden van Jouff Clementien dochter natuerlic wijlen heer Swederis van Abcoude heere van Gaesbeke, Putte ende Strye etc...”

Jan Pipenpoy était le fils cadet de Gijsbrecht et Maria Swaef. Avec ses frères,

⁵⁸ S. Botta, *Le différend entre Sweder d'Abcoude et la ville de Bruxelles. La chute du château de Gaesbeek (mars-avril 1388)*. Les Pays-Bas Bourguignons. Mélanges André Uytendaele, Bruxelles, 1996, pp 83-101.

⁵⁹ Everard t'Serclaes avait libéré Bruxelles, en 1356, lors de la guerre contre le comte de Flandre.

⁶⁰ KBR Fonds Houwaert : II 6523, f° 8 ; II 6587, f° 309 et 315 ; II 6601, f° 296 ; II 6487, f° 309.

⁶¹ KBR, Fonds Goethals, hs 2199c.

⁶² KBR Fonds Houwaert II 6487, Liber Probationum I, f° 309 n1.

il fut partisan de Jean IV de Brabant lors de la révolte des corporations bruxelloises. Deux de ses frères furent exécutés sur la grand-place de Bruxelles en 1421. Il s'enfuit, fut banni à Termonde et gracié par Philippe le Bon en 1431.

Les notables de Brabant : de Willem Pipenpoy au XIXe siècle



Pour réunir les preuves de cette liste, je me suis inspiré de J. Michel van der Elst⁶³, dont les sources principales sont le fonds Houwaert à la KBR et les greffes scabinaux du Brabant flamand aux Archives de l'État à Leuven.

XXIV Willem PIPENPOY, †15 septembre 1483, échevin de Bruxelles en 1468, x 27 septembre 1460 Catharina de BUTTER dite HAECKMANS dame de Bossuyt⁶⁴, fille Jan et de Catherina Mennens.

⁶³ J. Michel van der Elst, *Afstammelingen van Wouter Pipenpoy*, 2021, www.de-meiseniers.be/genealogieën.html.

⁶⁴ Bossuyt était un fief situé Sint-Martens-Lennik. Il était constitué d'une ferme entourée de 28 ha de prairies, terres de culture, vergers, étangs. Il appartient à la famille Pipenpoy jusqu'en 1828. Voyez à ce sujet R. De Wolf, « *Het waterhof te Bossuit* », *Bijdragen tot de geschiedenis van Lennik*, t.4, pp. 119-126.

La preuve de sa filiation se trouve dans le fonds Houwaert⁶⁵, dans l'extrait qui suit : « *Jan Pipenpoy heeft getr : Margriete van de Voirde... Van wie Willem Pipenpoy ... heeft getr : Jouffr : Catharina de Butter dictus Haeckmans ...* ». Leur contrat de mariage daté du 29 janvier 1460⁶⁶ le confirme.

La descendance de Willem Pipenpoy, époux de Catherine de Buttere dit Haecman se trouve aussi chez Houwaert⁶⁷.

⁶⁵ KBR, fonds Houwaert,, II. 6601, folio 21.

⁶⁶ A.G.R. Papiers de la famille de Villers n° 36

⁶⁷ KBR, fonds Houwaert,, II. 6607, folio 216. Je reproduis ici la photo qu'en a faite J. Michel van der Elst.

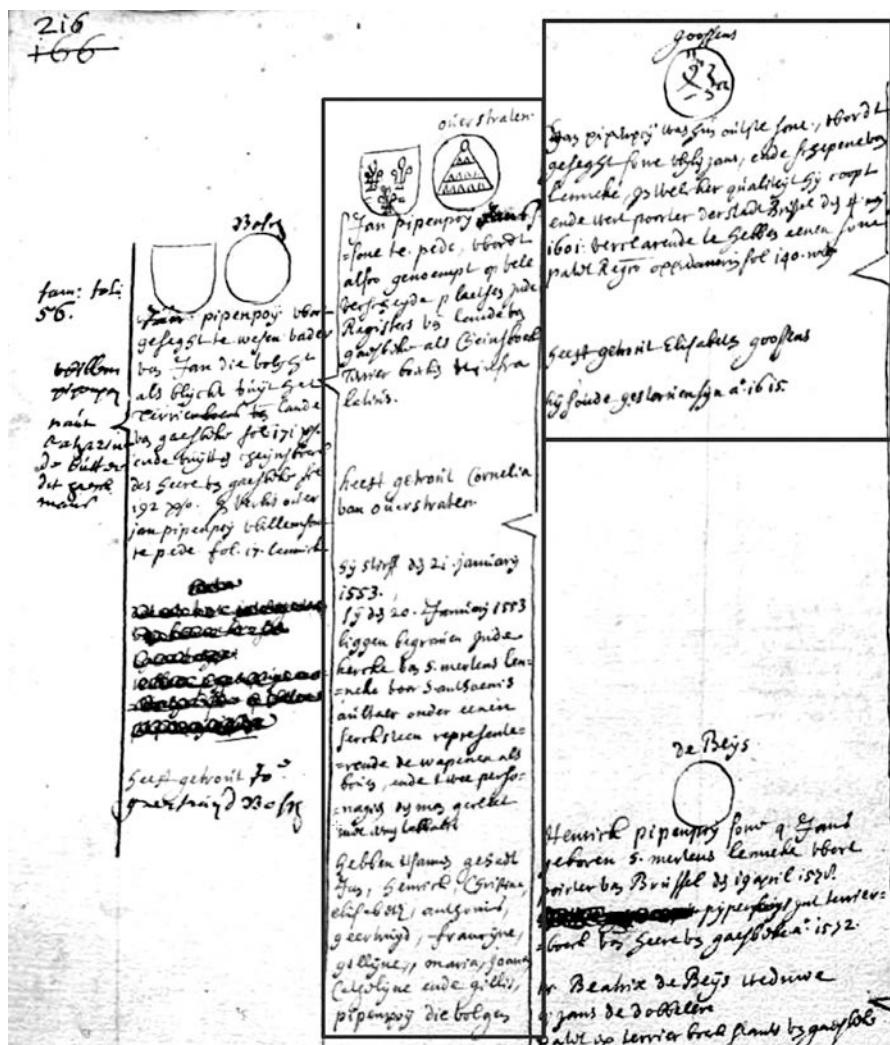


Figure 22 Descendance de Willem Pipenpooy. KBR fonds Houwaert II -6606 f° 216.

XXV Jan PIPENPOY seigneur de Bossuyt, † 13 novembre 1532, x Geertruyd BOSCH, dont entre autres Jan PIPENPOY qui suit en XXVI.

« Jan Pipenpooy sone quondam Willems, ..., heft getrouwt Joe Geertruyde Bosch, vanwie Jan Pipenpooy...heeft getrouwt Cornelia van Overstaeten.»

XXVI Jan PIPENPOY⁶⁸, ° ca 1506, † 21 janvier 1553, x Cornelia van OVERSTRAETEN, fille de Gielis, ° ca 1510, † 20 janvier 1553. Leur pierre tombale se trouve dans l'église de Sint-Martens-Lennik.

Seigneur de Bossuyt (le 31 décembre 1532) ; meisenier de Gaasbeek⁶⁹ le 13 janvier 1534 ; échevin de Lennik.



Figure 23 Dale funéraire Jan Pipenpoy et Cornelia van Overstraeten

⁶⁸ KBR, fonds Houwaert, II. 6603, f° 161 et II. 6607, folio 216.

⁶⁹ AEBxl, Archives de la famille de Villers, n° 36, acte authentifié par le notaire Hendrik van Cutsem en 1636.

XXVII Jan PIPENPOY⁷⁰, ° 1540, † décembre 1615, x Elisabeth GOOSSENS, fille de Zeger et Barbara de Dobbeleer, ° ca 1543, décédée en 1616. Seigneur de Bossuyt (1556).

Preuve de sa filiation. Houwaert indique que Jan, fils aîné de Jan Pipenpoy et de Cornelia van Overstraeten a épousé Elisabeth Goossens.

XXVIII Maria PIPENPOY, † avant 1642 x Jan van CUTSEM, fils de Jan van Cutsem et Petronella Stroobant, † avant 1642.

Preuve de sa filiation : est citée en 1616, avec son mari et tuteur Jan van Cutsem dans le partage de la succession⁷¹ de feu ses parents Jan Pipenpoy et Elisabeth Goossens.

XXIX Seger van CUTSEM, meisenier de Gaasbeek (24-10-1638), ° ca 1618, † Sint-Martens-Lennik 3 avril 1681, x Sint-Pieter-Leeuw 8 mai 1644 Barbara WALRAVENS bp Sint-Pieter-Leeuw 5 novembre 1623, † Sint-Martens-Lennik 15 novembre 1699, fille de Guillem et Anna van der Elst.

Preuve de sa filiation : Lors de son mariage avec Barbara Walravens, il a une dispense pour quatrième degré de consanguinité. A partir des greffes scabinaux de Sint-Martens-Lennik, J.Michel van der Elst a reconstitué leurs filiations :



Figure 24 Consanguinité Seger van Cutsem & Barbara Walravens

XXX Seger van CUTSEM, ° ca 1646, † Bruxelles 23 juin 1703, x Anna BAYENS ° ca 1649, † Bruxelles 2 août 1678.

⁷⁰ AELv, Greffes scabinaux de Lennik 4682, f° 636, Partage entre les enfants de feu Jan Pipenpoy et Elisabeth Goossens.

⁷¹ AELv, Greffes scabinaux de Lennik 4682, f° 636, Partage entre les enfants de feu Jan Pipenpoy et Elisabeth Goossens
Source : J.Michel van der Elst, *Afstammelingen van Wouter Pipenpoy*, v2021, p.15.

Pour établir les preuves de sa filiation J.Michel van der Elst⁷² a reconstitué l'arbre généalogique d'une partie de la descendance de Seger van Cutsem et Barbara Walravens.

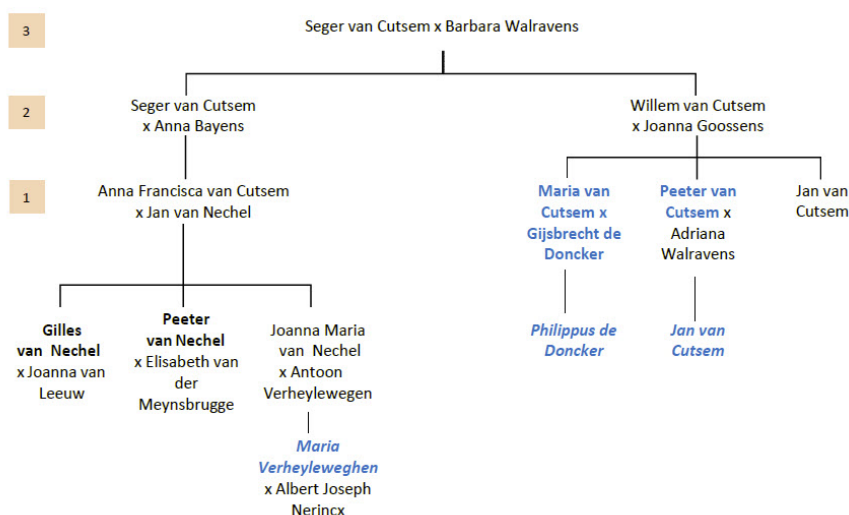


Figure 25 Descendance Seger van Cutsem & Barbara Walravens

- Lors de l'acte de partage⁷³ de la succession de Seger van Cutsem et Barbara Walravens, parmi leurs enfants, il y a Seger et Guiliam (= Willem).
- Son père Seger est témoin de son mariage avec Anna Bayens.
- Dans les actes de baptêmes de ses deux premiers enfants
 - Seger van Cutsem est le parrain de Seger, bp le 18 juillet 1672, à Bruxelles, Ste-Gudule.
 - Barbara Walravens est la marraine de Barbara Catharine, bp le 20 décembre 1673, à Bruxelles, Ste-Gudule.
- Lors du partage⁷⁴ des biens de Jan van Nechel et Anna Francisca van Nechel, il y a comme enfants du couple : Gillis, Joanna Marie, assistée par son époux Anthoen Verheylewegen.
- Dans la « Meisenierbrief ⁷⁵» des enfants et petit-enfant de Jan van Nechel et Anna Francisca van Cutsem, on lit :
 - Anna Francisca van Cutsem, fille de feu Seger van Cutsem et

⁷² J.Michel van der Elst, op. cit. p. 93.

⁷³ AELv, Greffe scabinal de Lennik, 4692, f° 199, Partage entre les enfants de Seger van Cutsem et Barbara Walravens, le 25-10-1700.

⁷⁴ AELv, Greffe scabinal de Lennik, 4695, f° 585 v°, Partage entre les enfants de Jan van Nechel et Anna Francisca van Cutsem, le 27-1-1745.

⁷⁵ AELv, Greffe scabinal de Itterbeek, 4192, f° 158, Meisenierbrief du 19-8-1781.

Anna Buydens.

- Gillis et Peeters van Nechel fils de Jan et Anna Francisca van Custem
- Maria Verheylewegen fille de Joanna Marie van Nechel sœur de Gilles et Peeter.
- Les témoins sont
 - Philippus de Doncker fils de Marie van Cutsem.
 - Joannes van Cutsem, fils de Peeter.
 - Ils sont cousins au 3^e degré de Gillis et Peeter et au 4^e de Marie Verheylewegen.
 - Marie et Peeter van Cutsem sont enfants de Guiliam dont le père est Seger.

XXXI Anna Francisca van CUTSEM, bp Bruxelles 1 décembre 1677, x Sint-Martens-Lennik 10 février 1699 Jan van NECHEL, fils de Simon et de Joanna van Parijs.

La preuve de filiation se trouve dans la « Meisniersbrief ⁷⁶ » des enfants et petits-enfants de Jan van Nechel et Anna Francisca van Cutsem. « *Gillis van Nechel ende Peeters van Nechel Gebroeders sonen Jans ende van Anna Francisca hun ouders waeren, welcke voorschreven Anna Francisca dochter was van wijlen Seger van Custem ende van wijlen Anna Buydens* ».

XXXII Joanna Maria van NECHEL, bp Sint-Martens-Lennik 11 février 1713, † Sint-Martens-Lennik 4 août 1759, x Sint-Martens-Lennik 13 février 1741 Petrus Antonius VERHEYLEWEGEN, dont Maria Verheylewegen.

Preuve de sa filiation. Elle apparait, avec son mari, comme enfant du couple de feu Jan van Nechel et Anne Françoise van Nechel, lors du partage de leur succession⁷⁷ le 27 janvier 1745 « *Joanna Marie van Nechel ...geassisteert van Anthoen Verheylewegen haeren man ende momboir* ».

Aux XIX et XXe siècles

⁷⁶ AELv, Greffes scabinaux de Itterbeek 4192, f° 158 °, Meiseniersbrief du 19 août 1781.

Source : J.Michel van der Elst, *Afstammelingen van Wouter Pipenpoy*, v2021, p.92

⁷⁷ AELv, Greffes scabinaux de Lennik 4695, f° 585 °, Partage entre les enfants de feu Jan van Nechel et Anne Françoise van Cutsem.

Source : J.Michel van der Elst, *Afstammelingen van Wouter Pipenpoy*, v2021, p.91.



XXXIII Maria VERHEYLEWEGHEN, meisenier de Gaasbeek, bp Sint-Martens-Lennik 12 janvier 1742, † Vlezenbeek 11 janvier 1819, x Sint-Martens-Lennik 7 janvier 1768 Albert Joseph NERINCKX⁷⁸, xx 24 avril 1781 Martinus van CUTSEM, qui suit en XXXI bis. De ce second mariage est née notamment Martine van CUTSEM qui suit en XXXIII.

La preuve de filiation est dans son certificat⁷⁹ de meisenier en 1781 « Marie Verheyleweghen « (*x met Albertus-Josephus Neerinckx*), *dochter van Antonius Verheyleweghen en Joanna-Maria Van Nechel* ». Et aussi, dans son acte de mariage : « *Maria Verheylewegen, veuve de Albertus Josephus Nerinckx, fille de Petrus Antonius et Joanna Maria van Nechel* ».

XXXIII Francisca Martina van CUTSEM, ° Sint-Martens-Lennik 1 avril 1782, † Schepdaal 30 décembre 1871, x Sint-Martens-Lennik 27 juillet 1808 Engelbertus van den HOVE, bp Onze-Lieve-Vrouw-Lombeek 24 août 1773, † 27 août 1859, fermier de « *hof ten Bullenberg*⁸⁰ » ; fils de Petrus van den Hove et Anna Maria Eylenbosch.

La preuve de sa filiation se trouve dans son acte de mariage « *Françoise Martine Ban Cutsem ... fille de feu Martin Van Cutsem et de Marie Verheylewegen.* »

⁷⁸ H. Douchamps , *La famille Nerinc(k) x de Brages* , Recueil de l'OGHB, XLII

⁷⁹ P.Lindemans, *Meiseniers van Gaasbeek*, Brabantica t. VI , p.26.

⁸⁰ Cette ferme provient de Jacobus Sterckx ° 1685, † 1728, x 1710 Joanna van Overstraeten. Elle figure à l'inventaire du patrimoine foncier de Flandre : <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/erfgoedobjecten/39009>

XXXIV Marie Albertine van den HOVE, ° Sint-Martens-Lennik 1 avril 1809, † Gooik 17 février 1895, x 24 avril 1833 Carolus de RO, ° Gooik 10 août 1794, fils de Adrianus de Ro et de Joanna Theresia Nechelpuut, † Gooik 25 décembre 1866. Les de Ro⁸¹ possédaient la ferme « Hof ten Berg » à Gooik depuis 1659.

La preuve de la filiation de Marie Albertine se trouve dans son acte de mariage⁸². « *Maria Albertina van Denhove... minderjarige dochter van Engelbertus vandenhove, ... en van Martina francisca van Cutsem* ».

XXXV Petrus Ludovicus DE RO, ° Gooik, 17 août 1843, † Gooik 14 août 1893, x Gooik, 21 septembre 1870 Mathilda DE RO, ° Gooik 12 juillet 1845, † Oetingen 31 décembre 1923, fille de Jean François De Ro et Jeanne Rosalie Walravens. Ils étaient cousins aux troisième et quatrième degrés, descendants tous deux de Joannes-Baptista de Ro (1707-1765) et de son épouse Philippina van Wilder (1721-1799).

La preuve de la filiation de Petrus Ludovicus se trouve dans son acte de mariage : « *minderjarige zoon van Carolus De Ro en van Maria Albertina Van Den Hove* ».

XXXVI Zacharie DE RO, ° Gooik, 30 août 1874, † Asse 25 juillet 1971, x Sint-Catharina-Lombeek Ida Jeanne WALRAVENS, ° Bollebeek-Mollem 7 mars 1880, † Bruxelles 22 mars 1912, fille de Edouard Walravens et Bernardina Carlier.

La preuve de filiation de Zacharie se trouve dans son acte de mariage ; « *meerderjarige zoon van Petrus Ludovicus De Ro en van zijne echtgenoot Mathilda De Ro...* ».

XXXVII Henri DE RO, ° Bruxelles, 28 octobre 1911, † Uccle 28 août 1974, x Anderlecht 14 juillet 1938 Renée PODEVAIN, ° Anderlecht 5 mars 1914, † Woluwe Saint Lambert 20 novembre 1978, fille de Gabriel Podevain et Alice Gevaert..

La preuve de filiation de Henri se trouve dans son acte de mariage ; « fils majeur de Zacharie Marie De Ro et de Ida Jeanne Walravens... ».

XXXVIII Michel DE RO, ° Anderlecht 6 septembre 1943, x Bruxelles 25 novembre 1964 Brigitte CAESENS, ° Kortrijk 3 mai 1946, fille de Hadelin et

⁸¹ M. De Ro, *La famille De Ro de la ferme Hof ten berg de Gooik*, Le Parchemin n°427, pp.206-230 et http://micheldero.be/de%20Ro%20Famille%20HtB_e.pdf.

⁸² Cet acte de mariage est un festival de l'orthographe du nom van den Hove. On y trouve « *van Denhove, Vandenhove,, van den Hove* »

Jeanne Bury.

La preuve de filiation de Michel De Ro se trouve dans son carnet de mariage.

Bibliographie

- Abbon, d. S. (1834). *Parisia Parisiorum a Normannis Obsessa*. Dans N.-R. Tarann, *Le siège de Paris par les Normands en 885 et 886*. (pp. 75-231). Paris: Imprimerie royale.
- Bouet, P. (2020). *Rollon Le chef viking qui fonda la Normandie*. Tallandier.
- Butkens, C. (1637). *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*. Leger.
- Chanut. (1696). *Le Saint Concile de Trente.... nouvellement traduit*. Lyon.
- Crawley, C. (2021). <https://fmg.ac/Projects/MedLands/index.htm>.
Récupéré sur Medieval lands.
- de Bondt, L. (s.d.). *Van Adam en Eva tot nu in 155 stappen*. Récupéré sur Londerzeel vroeger:
<https://sites.google.com/site/londerzeelvroeger3/>
- Dhondt, J. (1939). Election et hérédité sous les Carolingiens et les premiers Capétiens. *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 18, fasc. 4,, pp. 913-953.
- Guyot-Bachy, I. (2017). *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume Xe -XVe siècle*. Presses universitaires du Septentrion.
- Mazel, F. (2014). *Féodalités 888-1180*. Belin.
- Mertens, J. (1979). *Le sous-sol archéologique de la collégiale de Nivelles*. Nivelles: Musées communaux.
- Settipani, C. (1993). *La Préhistoire des Capétiens 481-987*.
- Settipani, C. (2015). *Les ancêtres de Charlemagne*. Prosopographia et Genealogica.
- Witgerus. (s.d.). *Sancta Prosapia Domini Arnulfi Comitis Gloriosissimi*. *Société des antiquaires de la Morinie*, pp. 349-363.